



Portefeuille des Projets de Partenariat Public-Privé Disponibles

7ème édition



Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé

Août 2023

SOMMAIRE DES FICHES PROJET

PROJET N°1.	Usine de production de gants en latex de San Pedro	5
PROJET N°2.	Construction d'une usine de fabrication d'emballages bio à base des pailles de riz de paddy à San Pedro	6
PROJET N°3.	Construction d'une usine de fabrication de produits à base de déchets de coton absorbant.....	7
MINISTERE DE L'HYDAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE.....		8
PROJET N°4.	Optimisation de la collecte, du transport, du traitement et de la valorisation des dechets solides dans le district autonome d'Abidjan	9
PROJET N°5.	Modernisation et gestion intercommunale des déchets solides des villes de Toumodi, Yamoussoukro, Tiebissou, Djebonoua et Bouaké.....	11
PROJET N°6.	Modernisation et gestion intercommunale des déchets solides des villes de Korhogo, Sinematiali, Ferkessedougou et Ouangolodougou.....	13
PROJET N°7.	Modernisation et gestion intercommunale des déchets solides des villes de Daloa, Gonate, Bonon et Bouafle.....	15
MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.....		17
PROJET N°8.	Construction et exploitation de 01 marchés de gros et de 07 centres de groupage	18
PROJET N°9.	Programme de création et d'aménagement de nouvelles zones industrielles a l'intérieur du pays	20
PROJET N°10.	Exploitation du parc des expositions d'Abidjan	21
PROJET N°11.	Construction d'infrastructures au sein du Marché de Gros de Bouaké	23
PROJET N°12.	Reconstruction de dix-huit (18) Marchés de Détail incendiés d'Abobo, Aboisso, Agboville, Bouake, Boundiali, Dabou, Daloa, Daoukro, Ferkessédougou, Gagnoa, Guiglo, Katiola, Korhogo, Man, Mankono, Soubré, Toumodi et Yamoussoukro	25
PROJET N°13.	Réhabilitation de sept (07) Marchés de Détail de Adzopé, Bondoukou, Bongouanou, Bouaflé, Bouna, Duékoué et Séguéla	27
PROJET N°14.	Construction et aménagement de dépôts spécialisés aux frontières terrestres de la Côte d'ivoire : Cas pilote de Ferkessédougou	28
PROJET N°15.	Aménagement de la Zone Industrielle de Bonoua.....	30
PROJET N°16.	Aménagement de la Zone Industrielle de Yamoussoukro	32
MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME.....		34
PROJET N°17.	Production de terrains aménagés.....	35
PROJET N°18.	Contrat relatif au financement, à la conception, réhabilitation, à l'exploitation et la maintenance de l'immeuble de la Pyramide	36
MINISTERE DES EAUX ET FORETS		37
PROJET N°19.	Création d'une foret péri-urbaine et d'un mini parc zoologique dans le district de Yamoussoukro	38
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER		39
PROJET N°20.	Projet d'aménagement de la liaison routière Port- Bouet- Koumassi- Cocody	40

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	42
PROJET N°21. Aménagement et valorisation touristique du Parc National du Banco	43
PROJET N°22. Aménagement et valorisation touristique de la Réserve Naturelle de Dalhia Fleur...	45
PROJET N°23. Valorisation touristique du Parc national de la Comoé, site du patrimoine mondial, réserve de biosphère	47
PROJET N°24. Aménagement et valorisation écotouristique du Parc national de Taï (Patrimoine mondial et Réserve de Biosphère)	49
MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'INNOVATION.....	51
PROJET N°25. Projet d'exploitation de 7 000 km de fibres optiques (RNHD).....	52
PROJET N°26. Mise en place d'un système de contrôle de la conformité technique des terminaux mobiles	54
PROJET N°27. Mise en place des centres de digitalisation et de conservation des archives de l'État.....	56
MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	58
PROJET N°28. Construction et exploitation du complexe abattoir-marché à bétail d'Abidjan - Anyama (CAMA).....	59
PROJET N°29. Amélioration de la capacité de production d'aliments pour les poissons d'élevage..	61
PROJET N°30. Construction et équipement d'un laboratoire national des services vétérinaires de Côte d'Ivoire (LNSV-CI).....	62
PROJET N°31. Création de l'école et de l'hôpital nationale vétérinaire de Côte d'Ivoire (EVANET)..	64
MINISTERE DU TOURISME	66
PROJET N°32. Projet valorisation de la Baie de Cocody.....	67
PROJET N°33. Réhabilitation et gestion des hôtels de la chaîne Ex-SIETHO.....	68
MINISTERE DES SPORTS	69
PROJET N°34. Projet de Construction de la Cité Olympique d'Ébimpé	70
MINISTERE DES TRANSPORTS	72
PROJET N°35. Exploitation du BRT EST-OUEST d'Abidjan.....	73
PROJET N°36. Parking camion au PK26 de l'autoroute du nord pour décongestionner la zone portuaire d'Abidjan.....	76
PROJET N°37. Financement, construction et exploitation d'une station de traitement des déchets liquides des navires et des effluents des industries de la zone portuaire d'Abidjan..	77
PROJET N°38. Exploitation du RANHOTEL de Bouaké	78
PROJET N°39. Travaux de construction de la plateforme logistique d'Odienné.....	79
PROJET N°40. Canal de Vridi Pont Vridi Marcory.....	80
PROJET N°41. Franchissement du Canal de Vridi (2x3 voies)	81
PROJET N°42. Rociade zone portuaire – Pont de Jacquville	82

PROJET N°43.	Exploitation de l'aéroport de Bouaké	83
PROJET N°44.	Exploitation de l'aéroport de Yamoussoukro	84
PROJET N°45.	Exploitation de l'aéroport de Man.....	85
PROJET N°46.	Exploitation de l'aéroport International Lamine DIABATE d'Odienné	86

PROJET N°1. USINE DE PRODUCTION DE GANTS EN LATEX DE SAN PEDRO

Autorité Contractante	Primature
Point Focal de l'Autorité contractante	
Rédacteur(s) de la fiche	AKA Stacy
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>Le projet consiste en la construction d'une usine de fabrication de gants avec 8 lignes de production et une capacité de production d'environ 2 milliards de gants par an et implique environ 6 000 agriculteurs pour l'exploitation de 11 730 Hectares d'hévéacultures productives géo localisées à 6 kms de la commune locative de Soubre et du quartier résidentiel de Soubre.</p> <p>Le projet bénéficie de l'engagement à 100% de la coopérative paysanne – Procanso</p>
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la Côte d'Ivoire le premier fabricant commercial de gants en latex en Afrique - Création d'emplois et amélioration du mode de vie des agriculteurs - Impact direct via la valeur ajoutée et développement de la chaîne de valeur
Périmètre d'activité	A définir
Coût du projet	Non connu
Durée du contrat	A déterminer
PROCEDURE	
Procédure de passation	A déterminer
Texte applicable	A déterminer
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Études de faisabilité terminée - 22 villages et 22 centres de collecte de latex identifiés - Identification d'un site de 74 hectares à San Pedro pour être le CI Integrated Green Tech Park avec 20 hectares dédiés à la construction de l'usine de fabrication de gants
Prochaines étapes	Recherche d'un partenaire privé pour la réalisation du projet

PROJET N°2. CONSTRUCTION D'UNE USINE DE FABRICATION D'EMBALLAGES BIO A BASE DES PAILLES DE RIZ DE PADDY A SAN PEDRO

Autorité Contractante	Primature
Point Focal de l'Autorité contractante	
Rédacteur(s) de la fiche	AKA Stacy
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>Le projet consiste en la construction d'une usine de fabrication de gants avec 8 lignes de production et une capacité de production d'environ 2 milliards de gants par an et implique environ 6 000 agriculteurs pour l'exploitation de 11 730 Hectares d'hévéacultures productives géo localisées à 6 kms de la commune locative de Soubre et du quartier résidentiel de Soubre.</p> <p>Le projet bénéficie de l'engagement à 100% de la coopérative paysanne – Procanso</p>
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la Côte d'Ivoire la première nation d'Afrique à produire des produits d'emballage bio 100 % recyclables - Positionner CI dans l'environnement mondial des technologies vertes - Autonomisation des agriculteurs grâce à des programmes d'éradication de la pauvreté d'ici la fin de 2023 - Atténuation du changement climatique en minimisant l'empreinte carbone de 600 000 kg - Faire de la CI un centre de fabrication dans la région pour cette nouvelle industrie compétitive robuste - création d'emplois grâce à la transformation à valeur ajoutée
Périmètre d'activité	A définir
Coût du projet	Environ 30M USD
Durée du contrat	A déterminer
PROCEDURE	
Procédure de passation	A déterminer
Texte applicable	A déterminer
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Études de faisabilité terminée - 20 Villages & 10 Centres de Collecte et 1 centre de broyage identifiés à Gagnoa - Site de 74 hectares identifié à San Pedro pour être le parc technologique vert intégré CI avec 20 hectares dédiés à la construction du centre de fabrication de bio emballages.
Prochaines étapes	Recherche d'un partenaire privé pour la réalisation du projet

PROJET N°3. CONSTRUCTION D'UNE USINE DE FABRICATION DE PRODUITS A BASE DE DECHETS DE COTON ABSORBANT

Autorité Contractante	Primature
Point Focal de l'Autorité contractante	
Rédacteur(s) de la fiche	AKA Stacy
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>Le projet vise à positionner la Côte d'Ivoire comme leader du marché du coton blanchi absorbant (ABC) durable en installant une usine ABC dans la région de San Pedro.</p> <p>L'objectif est de fabriquer 4 types de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bas de gamme semi-fini à partir de déchets (ruban de coton de matière première) - Haut de gamme semi-fini à partir de déchets (ruban de coton de matière première) - Tissu semi-fini à partir de peluches (dentelle filée en coton de matière première) - Produit semi-fini en tissu (Gauze Jumbo Rolls)
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la Côte d'Ivoire la première implantation ABC Vertical en Afrique - Soutenir le plan stratégique CI 2020-2030 en créant des emplois - Exportations potentielles d'ABC 90% vers les marchés étrangers
Périmètre d'activité	A définir
Coût du projet	Investissement estimé à environ 40M USD
Durée du contrat	A déterminer
PROCEDURE	
Procédure de passation	A déterminer
Texte applicable	A déterminer
STATUT DU PROJET	
État d'avancement	Site de 74 hectares identifié à San Pedro pour être le CI Integrated Green Tech Park avec 10 hectares dédiés à la construction de l'usine
Prochaines étapes	Recherche d'un partenaire privé pour la réalisation du projet

**MINISTERE DE L'HYDAULIQUE, DE
L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE**

PROJET N°4. OPTIMISATION DE LA COLLECTE, DU TRANSPORT, DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION DES DECHETS SOLIDES DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

Autorité contractante	MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M. SIAN Alban Didier Responsable de la Cellule Passation des Marchés Publics Tel: (225) 22 49 10 84 / (225) 47 59 93 72 E-mail: siandidierpr@gmail.com
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire	<p>Le projet vise à mettre en place une organisation complémentaire qui permettra d'optimiser la nouvelle organisation du système de gestion des déchets solides dans le District Autonome d'Abidjan, opérationnel depuis novembre 2018. Il permettra la construction et l'exploitation des infrastructures complémentaires (Centres de Transfert, Centres de Tri et déchetteries, 01 Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique) afin d'apporter une réponse adéquate à la problématique des déchets solides dans les localités satellites (Grand Bassam, Sikensi et Dabou) tout en promouvant la valorisation et le recyclage. Le projet favorisera également la prise en compte des catégories de déchets exclues des périmètres concédés tels que les déchets verts, les déchets encombrants, les déchets de constructions, les déchets d'activités économiques (commerces, restaurants, hôtels, industries, artisans, etc.).</p> <p>Le projet consiste en la construction et exploitation des infrastructures complémentaires de gestion des déchets solides :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 centres de transfert à Grand Bassam, Sikensi et Dabou pour optimiser le nouveau système de collecte des déchets solides ménagers et assimilés ; • 1 Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) avec une chaîne de tri ; • 1 déchetterie pour la gestion et la valorisation des déchets verts, des déchets de démolition (gravats) et des déchets domestiques encombrants.
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN, DABOU, GRAND-BASSAM ET SIKENSI
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de transfert des Déchets Solides Ménagers et Assimilés (DSMA) au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen ; • Mise en place des filières de collecte et de valorisation des déchets exclus du périmètre de la convention de délégation (déchets d'activités économiques, déchets verts, des déchets de démolition (gravats) et des déchets domestiques encombrants).
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> • 27 553 M FCFA (2020) / 41,96 M EUR / 46,55 M USD (1 USD = 592 CFA)
Projet du PND 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> • NON
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
<p>Périmètre d'activités à confier au partenaire privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des centres de transfert, et du Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) ; • Organisation du transfert des déchets des Centres de Transfert aux Centres de Valorisation et d'Enfouissement Techniques (CVET) de Kossihouen et d'Attiekoua. 	<p>Répartition envisagée des investissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Investissement privé</u> : 10% • <u>Investissement public</u> : 90% (Etat/Banque Mondiale) <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à disposition des sites pour la construction du CVET et des Centres de Transfert ; ○ Prise en charge des coûts de construction des infrastructures (CVET, Centres de Transfert, déchetterie).
<p>Modalités de rémunération du partenaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuables / paiement public 	<p>Type de partenariat envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délégation de service public

STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de sélection des cabinets chargés de réaliser les études de faisabilités technico-économiques et environnementales (APS, EIES) en cours ; • Sites identifiés et confirmés (sécurisation foncière en cours).
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Accord de financement du projet par la Banque Mondiale dans le cadre du projet PARU (études de faisabilités technico-économiques et environnementales ; réalisation des travaux de construction des infrastructures).
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des études de faisabilités technico-économiques et environnementales (APS, EIES) ; • Sélection du partenaire privé en charge de l'exploitation des infrastructures (CVET et centres de transfert) et du transfert des déchets vers les CVET

PROJET N°5. MODERNISATION ET GESTION INTERCOMMUNALE DES DECHETS SOLIDES DES VILLES DE TOUMODI, YAMOOUSSOUKRO, TIEBISSOU, DJEBONOUA ET BOUAKE

Autorité contractante	MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<p>M. SIAN Alban Didier Responsable de la Cellule Passation des Marchés Publics Tel: (225) 22 49 10 84 / (225) 47 59 93 72 E-mail: silandierpr@gmail.com</p>	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Le projet vise à élaborer et mettre en œuvre un schéma opérationnel de gestion intercommunale des déchets solides des communes de Toumodi, Yamoussoukro, Tiébissou, Djébonoua et de Bouaké ainsi que des villages situés sur les principaux axes reliant lesdites villes. Il s'agit de mettre en place un schéma structuré et cohérent des opérations de pré-collecte, de collecte, de transport, de tri, de récupération, de recyclage et de traitement écologique dans les localités concernées qui seront regroupées autour d'infrastructures appropriées de pré collecte, de transfert, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets solides construits dans le cadre du présent projet. Ainsi, l'ensemble des déchets collectés dans les différentes villes seront acheminés au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Tiébissou d'une capacité de 600 000 t/an. Le projet consiste en la construction et l'exploitation des infrastructures de gestion des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 Centres de Transfert dont 2 avec une chaîne de tri et • 1 CVET d'une capacité de 600 000 t/an) 	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • TOUMODI, YAMOOUSSOUKRO, TIEBISSOU, DJEBONOUA, BOUAKE 	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la collecte et du transport des déchets des Centres de Transfert au CVET de Tiébissou ; • Mise en place des filières de récupération, de recyclage et de valorisation : « filière papiers-cartons », « filière plastiques », « filière verres » et « filière cannettes ». 	
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> • 27 628 M FCFA (2020) / 42,07 M EUR / 46,7 M USD (1 USD = 592 CFA) 	
Projet du PND 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> • NON 	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé :	<p>Répartition envisagée des investissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Investissement privé</u> : 10% • <u>Investissement public</u> : 90% (Etat/Banque Mondiale) <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à disposition des sites pour la construction du CVET et des Centres de Transfert ; ○ Prise en charge des coûts des infrastructures (CVET, Centres de Transfert). 	
<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des neuf Centres de Transfert. • Organisation du transfert des déchets des Centres de Transfert au CVET de Tébissou. 		
Modalités de rémunération du partenaire :	<p>Type de partenariat envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délégation de service public 	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribuables / paiement public 		
STATUT DU PROJET		
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes de faisabilités technico-économiques (APS) en cours de réalisation • Procédure de sélection des cabinets chargés de réaliser les études environnementales (EIES) en cours ; • Sites identifiés et confirmés par le cabinet en charge des études techniques (sécurisation foncière en cours sur le site, protocole d'accord signé pour le site du CVET de Tiébissou). 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Accord de financement du projet par la Banque Mondiale dans le cadre du projet PARU (études de faisabilités technico-économiques et 	

	environnementales ; réalisation des travaux de construction des infrastructures).
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des études technico-économiques de faisabilité (APS) ; • Sélection des cabinets et démarrage des EIES ; • Sélection du/des partenaire(s) privé(s) en charge de l'exploitation des infrastructures (CVET, Centres de transfert) et du transfert des déchets.

PROJET N°6. MODERNISATION ET GESTION INTERCOMMUNALE DES DECHETS SOLIDES DES VILLES DE KORHOGO, SINEMATIALI, FERKESSEDOUGOU ET OUANGOLODOUGOU

Autorité contractante	MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M. SIAN Alban Didier Responsable de la Cellule Passation des Marchés Publics Tel: (225) 22 49 10 84 / (225) 47 59 93 72 E-mail: siandidierpr@gmail.com
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire	Le projet consiste en l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma opérationnel de gestion intercommunale des déchets solides des communes de Korhogo, Sinématiali, Ferkessedougou et Ouangolodougou ainsi que des villages situés sur les principaux axes reliant lesdites villes. Il s'agit de mettre en place un schéma structuré et cohérent des opérations de pré-collecte, de collecte, de transport, de tri, de récupération, de recyclage et de traitement écologique dans les localités concernées qui seront regroupées autour d'infrastructures appropriées de pré collecte, de transfert, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets solides construits dans le cadre du présent projet. Ainsi, l'ensemble des déchets collectés dans les différentes villes seront acheminés au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Sinématiali d'une capacité de 150 000 t/an. Les composantes du projet consistent en la construction et l'exploitation des infrastructures de gestion des déchets 5 Centres de Transfert dont 1 avec une chaîne de tri et 1 Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique d'une capacité de 150 000 t/an).
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> KORHOGO, SINEMATIALI, FERKESSEDOUGOU ET OUANGOLODOUGOU
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la collecte et du transport des déchets des CVET de Sinématiali ; Mise en place des filières de récupération, de recyclage et de valorisation : « filière papiers-cartons », « filière plastiques », « filière verres » et « filière cannettes ».
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> 12 299 M FCFA (2020) / 18,78 M EUR / 20,78 M USD (1 USD = 592 CFA)
Projet du PND 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> NON
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé :	Répartition envisagée des investissements :
<ul style="list-style-type: none"> Exploitation des Centres de Transfert. Organisation du transfert des déchets des Centres de Transfert au CVET de Sinématiali. 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Investissement privé</u> : 10% <u>Investissement public</u> : 90% (Etat/Banque Mondiale) <ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des sites pour la construction du CVET et des Centres de Transfert ; Prise en charge des coûts des infrastructures (CVET, Centres de Transfert).
Modalités de rémunération du partenaire :	Type de partenariat envisagé :
<ul style="list-style-type: none"> Contribuables / paiement public 	<ul style="list-style-type: none"> Délégation de service public
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Etudes de faisabilités technico-économiques (APS) en cours de réalisation Procédure de sélection des cabinets chargés de réaliser les études environnementales (EIES) en cours ; ; Sites identifiés et confirmés par le cabinet en charge des études techniques (sécurisation foncière en cours sur les sites)
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Accord de financement du projet par la Banque Mondiale dans le cadre du projet PARU (études de faisabilités technico-économiques et

	environnementales ; réalisation des travaux de construction des infrastructures).
Prochaines et calendrier	étapes <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des études technico-économiques de faisabilité (APS); • Sélection des cabinets et démarrage des EIES ; •) • Sélection du/des partenaire(s) privé(s) en charge de l'exploitation des infrastructures (CVET, Centres de transfert) et du transfert des déchets

PROJET N°7. MODERNISATION ET GESTION INTERCOMMUNALE DES DECHETS SOLIDES DES VILLES DE DALOA, GONATE, BONON ET BOUAFLE

Autorité contractante	MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M. SIAN Alban Didier Responsable de la Cellule Passation des Marchés Publics Tel: (225) 22 49 10 84 / (225) 47 59 93 72 E-mail: silandierpr@gmail.com
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire	Le projet consiste en l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma opérationnel de gestion intercommunale des déchets solides des communes de Daloa, Gonaté, Bonon et Bouaflé ainsi que des villages situés sur les principaux axes reliant lesdites villes. Il s'agit de mettre en place un schéma structuré et cohérent des opérations de pré-collecte, de collecte, de transport, de tri, de récupération, de recyclage et de traitement écologique dans les localités concernées qui seront regroupées autour d'infrastructures appropriées de pré collecte, de transfert, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets solides construits dans le cadre du présent projet. Ainsi, l'ensemble des déchets collectés dans les différentes villes seront acheminés au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Bonon d'une capacité de 200 000 t/an. Les composantes du projet consistent en la construction et l'exploitation de 5 Centres de Transfert dont 1 avec une chaîne de tri et 1 Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) d'une capacité de 200 000 t/an ;
Localisation	DALOA, GONATE, BONON ET BOUAFLE
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la collecte et du transport des déchets des CVET de Bonon ; • Mise en place des filières de récupération, de recyclage et de valorisation : « filière papiers-cartons », « filière plastiques », « filière verres » et « filière cannettes ».
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> • 25 257 M FCFA (2020) / 38,56 M EUR / 42,66 M USD (1 USD = 592 CFA)
Projet du PND 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> • NON
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, conception, construction et exploitation des Centres de Transfert. • Organisation du transfert des déchets des Centres de Transfert au CVET de Bonon. 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Investissement privé</u> : 10% • <u>Investissement public</u> : 90% <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à disposition des sites pour la construction du CVET et des Centres de Transfert ; ○ Prise en charge des coûts des infrastructures (CVET, Centres de Transfert).
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Contribuables 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Délégation de service public
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de sélection des cabinets chargés de réaliser les études de faisabilités technico-économiques et environnementales (APS, EIES) en cours ; • Sites identifiés et confirmés (sécurisation foncière en cours, purge réalisée sur le site du CVET de Bonon) ;
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Financement disponible (ANAGED) pour la réalisation études de faisabilités technico-économiques et environnementales ; • Recherche de financement pour la réalisation des travaux de construction des infrastructures (Centre de Transfert, Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique).

<p>Prochaines et calendrier</p> <p>étapes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de la procédure de sélection des cabinets pour la réalisation des études de faisabilité technico-économiques et environnementales (APS, EIES) ; • Réalisation des études de faisabilité technico-économiques et environnementales (APS, EIES) ; • Sélection du/des partenaire(s) privé(s) en charge de l'exploitation des infrastructures (CVET, Centre de transfert) et du transfert des déchets.
---	---

MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

PROJET N°8. CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DE 01 MARCHES DE GROS ET DE 07 CENTRES DE GROUPAGE

Autorité contractante	MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<ul style="list-style-type: none"> ■ Monsieur TRAORE Abdoul Karime, Directeur de la Planification des Statistiques et de la Prospective Tel : (225) 79 27 22 13 / 02 50 25 70, E-mail : abdoulkebe@yahoo.fr ■ Madame ALINE OGBA, Directrice de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC), Tél : (225) 27 20 21 79 02, E-mail : alinogba1@hotmail.fr,
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire	<p>Dans le souci de pallier les problèmes liés à l'absence des infrastructures de mise à marché, des centres de groupage, la disponibilité et l'approvisionnement des denrées alimentaires dans les différents marchés, l'Etat de côte d'Ivoire a initié un vaste programme en vue de la construction d'infrastructures de mise à marché afin d'améliorer les circuits de distribution, de réduire les pertes post-récolte, de favoriser un approvisionnement massif des marchés et une baisse significative des prix à la consommation des produits vivriers.</p> <p>Ce projet entre dans le programme de construction et de redynamisation des infrastructures de mise à marché afin de résorber l'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires et l'insuffisance de l'offre et saisonnalité des produits vivriers qui exerce une pression sur les prix à certaines périodes de l'année d'un côté, et lutter contre la cherté de la vie de l'autre.</p> <p>De fait, ce projet ambitionne de doter les villes d'Abidjan, de Daloa, d'Abengourou et Korhogo de marchés de gros et de 17 centres de collecte et de groupage de produits vivriers et carnés pour favoriser leur commercialisation au plan national et l'accès des populations aux produits vivriers.</p>
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Pour les marchés de gros</u> : Abidjan, Daloa, Abengourou, Korhogo, ■ <u>Pour les centres de collecte et de groupage</u> : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Marché de gros d'Abidjan : Agboville, Toumodi, Tiassalé / N'doucy <input type="checkbox"/> Marché de gros d'Abengourou : Agnibilékro, Koun Fao, Bouna <input type="checkbox"/> Marché de gros de Daloa : Vavoua, Kani, Séguéla, Mankono <input type="checkbox"/> Marché de gros de Korhogo : Boundiali, Kong, Ferkessédougou, Ouangolodougou <input type="checkbox"/> Marché de gros de Bouaké : Katiola, Sandégué et Béoumi
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des activités agricoles et commerciales ; • Amélioration des circuits de distribution ; • Réduction des pertes post récolte ; • Approvisionnement massif des marchés terminaux ; • Contribution à la lutte contre la vie chère.
Coût estimé	• 139 563 M FCFA / 213 M EUR / 279 M USD (1 USD = 500 FCFA)
Projet du PND 2021-2025	• NON
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, construction et exploitation. 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : 63,18% - 88 170 M FCFA • Investissement public : 36,82% - 46 393 M CFA (Purge des droits coutumiers)
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Affermage / Concession / BOT
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	• Une étude de faisabilité a été réalisée en 2017 ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Les sites des marchés et des centres de groupage ont été identifiés ; • Une Communication en Conseil des Ministres est en cours de signature ; • Une étude stratégique portant sur le modèle économique du projet est en cours ;
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Termes de référence de l'étude stratégique • Rapport de l'étude de faisabilité technique disponible
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des études de faisabilité en PPP ; • Purge des droits coutumiers ; • Réalisation des études complémentaires (APD, EIES, études géotechniques); • Lancement de la procédure de consultation.

PROJET N°9. PROGRAMME DE CREATION ET D'AMENAGEMENT DE NOUVELLES ZONES INDUSTRIELLES A L'INTERIEUR DU PAYS

Autorité contractante	MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE AGENCE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES (AGEDI)	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<u>MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE</u> M TRAORE Abdoul Karime Directeur de la Planification des Statistiques et de la Prospective Tel : (225) 79272213/02502570 Email : abdoulkebe@yahoo.fr	<u>AGEDI</u> M. OUATTARA Youssouf Directeur General de l'AGEDI Tel : (225) 22 44 17 88
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	Le projet vise à aménager des zones industrielles dans les villes de Korhogo, Bonoua, San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Adzopé et Aboisso afin de consolider et désengorger l'infrastructure industrielle d'Abidjan. Ces aménagements seront mis en œuvre par tranches successives de 50 ha pour chacune des localités. La ville de Korhogo a déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité dans le cadre du projet du port sec de Ferkessedougou.	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Korhogo, Bonoua, San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Adzopé et Aboisso 	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'infrastructures industrielles modernes et de qualité • Accroissement de l'offre de terrains industriels à l'intérieur pour le développement d'activités industrielles • Désengorgement des infrastructures industrielles de la ville d'Abidjan 	
Coût estimatif pour chaque tranche de 50 ha	<ul style="list-style-type: none"> • 15 000 M FCFA / 23 M EUR / 30 M USD (1 USD = 500 FCFA) 	
Projet du PND 2021-2025	Information non disponible	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, aménagement et exploitation d'infrastructures industrielles 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : A définir • Investissement public : A définir 	
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Concession 	
STATUT DU PROJET		
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes de faisabilité réalisées pour les villes de Bonoua et Yamoussoukro • Etudes de faisabilité en PPP en cours pour Abidjan (phase pilote 100 ha en Zone PK 24) • Purges de droits coutumiers en cours 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études de faisabilité sont disponibles pour les villes de Bonoua et Yamoussoukro 	
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des études complémentaires pour la faisabilité en PPP • Lancement de la procédure de consultation 	

PROJET N°10. EXPLOITATION DU PARC DES EXPOSITIONS D'ABIDJAN

Autorité Contractante	ETAT DE COTE D'IVOIRE REPRESENTE PAR LE MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Point Focal de l'Autorité contractante	<p>Monsieur TRAORE Abdoul Karime Directeur de la Planification des Statistiques et de la Prospective Tel : (225) 79 27 22 13 / 02 50 25 70 E-mail : abdoulkebe@yahoo.fr</p> <p>Madame ALINE OGBA Directrice de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC) Tél : (225) 27 20 21 79 02 E-mail : alinogba1@hotmail.fr Site Web : www.commerce.gouv.ci</p>
Rédacteur(s) de la fiche	M. KONE Oumar
Opérateur privé	Non connu
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>L'Etat souhaite développer un parc des expositions (PEA, Parc des Expositions d'Abidjan) qui permette de positionner la ville d'Abidjan comme l'une des destinations réceptives majeures à l'échelle du continent pour l'accueil de manifestations d'ampleur internationale (congrès, salons professionnels...) mais qui visera aussi à répondre à la demande nationale et locale pour des événementiels de natures diverses (foires, rendez-vous organisés par le gouvernement, lancement de produits...).</p> <p>Ainsi, un site d'une centaine d'hectares, déjà identifié comme un site d'expositions, situé à environ 3 km de l'aéroport international, propriété de l'Etat, a été choisi pour la réalisation dudit projet.</p> <p>Les travaux de construction du parc ont démarré en février 2020 par l'entreprise PFO sur un site de 36ha concédé par le Ministère des Transport au sein de l'Aérocité. Les travaux sont à ce jour en cours d'achèvement et la disponibilité des infrastructures pour usage public a été projetée à décembre 2022. Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un hall 1 d'une capacité de 6 000 personnes qui est réalisé à 98% et pourrait être exploitable dans un délai maximal de 2 mois ; - d'un bâtiment administratif R+1 qui est à plus de 95% d'achèvement ; - d'un parking de 800 places réalisé à 90% ; - d'une convention Center d'une capacité de 10 000 personnes réalisé à 50% (un grand retard <p>C'est dans ce contexte que le MCI a sollicité l'assistance technique du CNP-PPP en vue de procéder à la sélection d'un partenaire privé à qui serait confié l'exploitation du parc.</p>
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Création et captation de parts de marchés pour les produits et services ; • Promotion et exportation du savoir-faire et technicité ; • Facilitation de la mise en relation d'affaire pour les producteurs et les commerçants ; • Recherche de nouvelles niches de débouchés pour les entreprises.
Périmètre d'activité	Exploitation, entretien et maintenance
Coût du projet	Non connu à ce stade
Durée du contrat	Non déterminé à ce stade
Mode de rémunération de l'opérateur privé	Non déterminé à ce stade
PROCEDURE	
Procédure de passation	A déterminer

Texte applicable	<ul style="list-style-type: none"> • Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de partenariats public-privé
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Saisine du CNP-PPP par courrier n°1347/MCI/CAB du MCI en date du 12 Avril 2022, pour demande d'assistance technique pour la mise en œuvre du projet - Tenue d'une séance d'échanges et de présentation du projet le 19/04/2022 entre les équipes du MCI et celle du CNP-PPP - Transmission au CNP-PPP de la proposition d'assistance à la maîtrise d'ouvrage faite au MCI par le Cabinet Voltère pour analyse - Analyse de l'offre du cabinet Voltère transmise au MCI
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Décision de l'Etat sur la procédure de passation envisagée - Sélection de l'opérateur privé - Négociation et signature du contrat

Autorité contractante	L'ETAT REPRESENTE PAR LE MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<p>Monsieur TRAORE Abdoul Karime, Directeur de la Planification des Statistiques et de la Prospective Tel: (225) 79 27 22 13 / 02 50 25 70 E-mail : abdoulkebe@yahoo.fr</p>	<p>Madame ALINE OGBA Directrice de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC) Tél: (225) 27 20 21 79 02 E-mail : alinogba1@hotmail.fr, Site Web : www.commerce.gouv.ci</p>
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Créé en 1998, Bouaké abrite un marché de gros de renommée sous-régionale. Ce marché constitue une plateforme de conservation et commercialisation des produits vivriers et agro-alimentaire en provenance de toute la sous-région ouest africaine, ce qui lui accorde une grande notoriété. Le marché de Gros de Bouaké est classé comme un marché d'intérêt national et international et est par conséquent le 136^{ème} marché de gros du monde et le seul d'Afrique.</p> <p>Le Marché de Gros de Bouaké est un des maillons importants du réseau de Marchés d'Intérêt National (MIN) de Côte d'Ivoire. A cet effet, le MGB s'inscrit dans la stratégie de sécurité alimentaire durable qui est une priorité constante du Gouvernement depuis 1980.</p> <p>Le marché fait une large place au secteur des produits vivriers et la ville de Bouaké, en raison de sa position centrale, occupe une place prépondérante en Côte d'Ivoire dans les échanges à l'intérieur du pays et dans la sous-région.</p> <p>Bâti sur une superficie de 28ha, le MGB est composé de 431 magasins de vente et un entrepôt de 1000 m² pour les produits vivriers regroupés en 09 filières que sont : la filière banane plantain, la filière céréales, la filière cola, la filière fruits et coco, la filière igname, la filière légumes, la filière dérivés de manioc, la filière manioc frais et la filière oignon. Aussi, on y enregistre la présence de plusieurs autres services utiles tels que les Banques, les Assurances, des Bureaux de fret, la Police, la Douane, le Haut Conseil des transporteurs, deux ponts bascules équipés, un secrétariat et une infirmerie.</p> <p>En dépit de son caractère stratégique, force est de reconnaître que les équipements du marché de gros sont vétustes et/ou délabrés et ne répondent plus aux ambitions de développement de la Côte d'Ivoire.</p> <p>Pour moderniser et redynamiser le marché de gros de Bouaké un ensemble de réformes et d'investissements sont proposées par la Société d'Exploitation et de Gestion du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB).</p> <p>Les objectifs du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la capacité d'accueil et de stockage du Marché de Gros en produits Frais et en produits Secs • Assurer la disponibilité des produits frais de qualité au MGB • Assurer la distribution des produits frais de qualité chez les partenaires <p>Les composantes du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement d'entrepôts pour les produits frais <ul style="list-style-type: none"> - 04 entrepôts de 1500m² atmosphère contrôlée - 04 chambres froides de 2000m² - 04 chambres frigorifiques de 4000m² - 02 chambres à congélation de 2000m² 	

	<ul style="list-style-type: none"> - 01 grand entrepôt de 5000m² produits frais de saison • Construction et équipement d'entrepôts pour les produits secs - 05 entrepôts de 3000m² pour produits secs - 02 entrepôts de 5000m² stockage des produits de saison • Construction et équipement d'un centre de Tri - Construction d'un bâtiment de 5000m² avec les équipements adéquats
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Bouaké
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des activités agricoles et commerciales • Amélioration des circuits de distribution • Réduction des pertes post récolte • Approvisionnement massif des marchés terminaux • Contribution à la lutte contre la vie chère
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> • 11 milliards FCFA/ 16,743 millions EURO
Projet du PND 2021-2025	-
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, construction et exploitation 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : 100% Privé
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Affermage / Concession / BOT
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> •
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Document projet disponible
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver le partenaire privé • Lancer les travaux de construction

PROJET N°12.

RECONSTRUCTION DE DIX-HUIT (18) MARCHES DE DETAIL INCENDIES D'ABOBO, ABOISSO, AGBOVILLE, BOUAKE, BOUNDIALI, DABOU, DALOA, DAOUKRO, FERKESSEDOUGOU, GAGNOA, GUIGLO, KATIOLA, KORHOGO, MAN, MANKONO, SOUBRE, TOUMODI ET YAMOOUSSOUKRO

Autorité contractante	L'ETAT REPRESENTE PAR LE MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<p>Monsieur TRAORE Abdoul Karime, Directeur de la Planification des Statistiques et de la Prospective Tel : (225) 79 27 22 13 / 02 50 25 70 E-mail : abdoulkebe@yahoo.fr</p>	<p>Madame ALINE OGBA Directrice de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC) Tél: (225) 27 20 21 79 02 E-mail : alinogbal@hotmail.fr, Site Web : www.commerce.gouv.ci</p>
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Devant la désorganisation des circuits de distribution, l'insuffisance d'infrastructures de mise à marché des produits vivriers, la faiblesse de l'approvisionnement des marchés et le renchérissement du coût des produits vivriers, le Ministère du commerce et de l'industrie envisage la reconstruction de dix-huit (18) marchés de détail incendiés.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans la réhabilitation des marchés de détail incendiés sur l'ensemble du territoire ivoirien. L'objectif de ce projet est de contribuer à dynamiser les activités commerciales par l'amélioration des conditions de travail des commerçants, à travers notamment la mise d'infrastructures répondant aux normes du commerce moderne. En réalité, ce projet ambitionne de reconstruire 18 marchés incendiés.</p> <p>Les composantes du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les dix-huit (18) études préliminaires (APD et EIES) pour la construction des marchés de détail des quartiers ; • Reconstruire aux normes 18 marchés de détail des quartiers. 	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Abobo, Aboisso, Agboville, Bouaké, Boundiali, Dabou, Daloa, Daoukro, Ferkessedougou, Gagnoa, Guiglo, Katiola, Korhogo, Man, Mankono, Soubré, Toumodi, Yamoussoukro 	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des activités agricoles et commerciales ; • Amélioration des circuits de distribution ; • Réduction des pertes post récolte ; • Contribution à la lutte contre la vie chère. 	
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • 129 milliards FCFA / 196,564 millions EUR / 258 millions USD (1 USD = 500 FCFA) 	
Projet du PND 2021-2025	-	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, construction et exploitation 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : 100% 	
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Affermage / Concession / BOT 	
STATUT DU PROJET		
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un audit des marchés • Réalisation des états généraux des marchés en Côte d'Ivoire 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'audit des marchés disponible • Rapport final état généraux disponible 	

Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none">• Faire une étude de faisabilité• Faire les études techniques et architecturales• Lancer les travaux de reconstruction des marchés
--	--

PROJET N°13. REHABILITATION DE SEPT (07) MARCHES DE DETAIL DE ADZOPE, BONDOUKOU, BONGOUANOU, BOUAFLE, BOUNA, DUEKOUÉ ET SEGUELA

Autorité contractante	L'ETAT REPRESENTE PAR LE MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<p>Monsieur TRAORE Abdoul Karime, Directeur de la Planification des Statistiques et de la Prospective Tel : (225) 79 27 22 13 / 02 50 25 70 E-mail : abdoulkebe@yahoo.fr</p>	<p>Madame ALINE OGB Directrice de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC) Tél: (225) 27 20 21 79 02, E-mail : alinogbal@hotmail.fr, Site Web : www.commerce.gouv.ci</p>
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Devant la désorganisation des circuits de distribution, l'insuffisance d'infrastructures de mise à marché des produits vivriers, la faiblesse de l'approvisionnement des marchés et le renchérissement du coût des produits vivriers, le Ministère du commerce et de l'industrie envisage la réhabilitation de sept (07) marchés de détail dans certaines villes de l'intérieur.</p> <p>L'objectif de ce projet est de contribuer à dynamiser les activités commerciales par l'amélioration des conditions de travail des commerçants, à travers notamment la mise d'infrastructures répondant aux normes du commerce moderne. Ce projet ambitionne de réhabiliter sept (07) marchés de détail. Il s'agit notamment des marchés de détail d'Adzopé, de Bondoukou, de Bongouanou, de Bouaflé, de Bouna, de Duekoué et de Séguéla</p>	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Adzopé, Bondoukou, Bongouanou, Bouaflé, Bouna, Duekoué et Séguéla 	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des activités agricoles et commerciales ; • Amélioration des circuits de distribution ; • Réduction des pertes post récolte ; • Contribution à la lutte contre la vie chère. 	
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • 5 704 M FCFA / 8, 708 M EUR / 11,408 M USD (1 USD = 500 FCFA) 	
Projet du PND 2021-2025	-	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, construction et exploitation 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : 100% 	
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Affermage / Concession / BOT 	
STATUT DU PROJET		
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation en 2017 d'une étude de faisabilité • Des MoU sont sur la table du Ministre pour signature sur la construction de certains marchés 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité disponible 	
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les études techniques et architecturales • Lancement des travaux de réhabilitation 	

Autorité contractante	L'ETAT REPRESENTE PAR LE MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<p>Monsieur TRAORE Abdoul Karime Directeur de la Planification des Statistiques et de la Prospective Tel : (225) 79 27 22 13 / 02 50 25 70 E-mail : abdoulkebe@yahoo.fr</p> <p>Monsieur BOMBO Serge Secrétaire Général du Conseil National des Exportations (CNE) Tél : (225) 27 22 52 31 47 E-mail : sbombo@cne-ci.org</p> <p>Madame KONE Affoussiata Responsable Comptable et Financier au Conseil National des Exportations (CNE), Tél: (225) 27 22 52 31 47 / 07 48 04 32 95 E-mail: daffoussiata@cne-ci.org</p>
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire	<p>Dans le cadre de la redynamisation des exportations ivoiriennes dans son aspect logistique (orientation stratégique 3 de la Stratégie Nationale d'Exportation), le Conseil National des Exportations (CNE) a fait la soumission d'un projet infrastructurel à l'Etat de Côte d'Ivoire.</p> <p>Cette initiative du CNE découle des réflexions sur les apports considérables des dépôts spécialisés dans la croissance économique liés aux exportations à travers notamment l'amélioration des chaînes d'approvisionnements et logistiques, la sécurisation et la conservation des produits ainsi que le renforcement de la dynamique à la compétitivité des filières liées à la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE).</p> <p>Cet investissement s'inscrit dans l'action du Plan National de Développement (PND) qui est d'Appuyer le développement des exportations des filières prioritaires identifiées dans la SNE et apparait aisément comme un levier pour booster les exportations afin de permettre aux acteurs d'exporter en toute quiétude. Ce sont huit (8) dépôts qui sont prévus pour être construits. Le projet pilote est cependant exécuté dans le grand Nord de la Côte d'ivoire notamment dans la région du Tchologo (Ferkessédougou).</p> <p>En effet, ce projet renforcera la compétitivité des filières agroindustrielles à forts potentiels à l'exportation et augmentera indéniablement les emplois créés.</p> <p>Ce projet comprend différents types d'infrastructures dont la construction est répartie en quatre (04) phases exécutables concomitamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1: Bâtiment administratif (construction et aménagement) - Phase 2 : Entrepôt de stockage simple (construction et aménagement) - Phase 3 : Entrepôt spécialisé (construction et aménagement) - Phase 4: Bureaux techniques, locaux annexes et aménagement extérieur
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Ferkessédougou (Nambonkaha)
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Exportations de produits de qualité : • Suscitation de plus de confiance auprès de potentiels acheteurs de produits ivoiriens ; • Décentralisation des stockages et déstockages des produits relatifs identifiés dans la SNE : • Sécurisation des produits destinés à l'export (conservation, vols, etc.);

	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des coûts de stockage pour les acteurs ; • Garanti de l'acheminement des produits à l'exportation ; • Renforcement des opérations des chaînes logistiques dans le volet stockage ; • Optimisation de la productivité des agents et de la qualité du service rendu aux acteurs des filières • Création d'emplois ; • Développement de la région.
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • (9 363 357 630 F) CFA / 14 274 347 EUR / 18 726 715 USD (1 USD = 500 FCFA) NB: pour la construction du dépôt spécialisé de Ferkessédougou
Projet du PND 2021-2025	–
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, construction, exploitation, maintenance et entretien 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé: 75% • Investissement public: 25%
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés • Gestion du patrimoine logistique 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • BOT
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • 3 sites de 6 ha chacun acquis dans les villes suivantes : Ferkessédougou (Nanbomkaha), Bouaké (Adjouassou) et Tabou (Olodio) ; • Une étude provisoire de faisabilité réalisée ; • Le projet est coordination et suivi avec les autorités administratives et coutumières des différentes localités; • Une étude architecturale et technique réalisée sur les sites de Ferkessédougou et Bouaké dont les livrables comportaient : le Rapport d'études préliminaires, le Dossier d'Avant-Projet Sommaire (APS); le Dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) et le Dossier d'Appel d'Offres (DAO)
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat foncier du site de Nanbomkaha (Ferkessédougou) • Certificat foncier du site de Adjouassou (Bouaké) • Certificat foncier du site de Olodio (Tabou). • Publication des 3 Certificats fonciers dans le Journal Officielle de la Côte d'Ivoire
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du prestataire pour la construction conformément aux procédures de passation de marchés de la Direction Générale des Marchés Publics ; • Pose de la première pierre ; Construction du bâtiment administratif du site de Ferkessédougou ; • Construction du hangar de stockage simple du site de Ferkessédougou ; • Construction de l'entrepôt spécialisé du site de Ferkessédougou ; Construction des bureaux techniques et locaux annexes ; Aménagement intérieur et extérieur.

Autorité contractante	L'ETAT REPRESENTE PAR LE MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<p style="text-align: center;">Monsieur TRAORE Abdoul Karime Directeur de la Planification des Statistiques et de la Prospective Tel : (225) 79 27 22 13 / 02 50 25 70, E-mail : abdoulkebe@yahoo.fr</p> <p style="text-align: center;">Monsieur Antoine Ano Conseiller Technique du Ministre Tel: (225) 0140556510, Tel: (225) 0787414146, Email : antoine.a.ano@gmail.com</p> <p style="text-align: center;">Madame BEUGRE Fatou Directrice des Infrastructures et de la Sécurité Industrielle (DISI) Téléphone : 27 20 21 86 25, E-mail : f.beugre@commerce.gouv.ci / beugrefatou@gmail.com</p>	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>L'objectif du Gouvernement est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 par la transformation structurelle de son économie notamment par l'industrialisation. Pour atteindre cet objectif le Gouvernement s'est lancé dans un vaste programme de développement de zones industrielles afin de combler le manque de terrains à usage industriel.</p> <p>Ainsi, l'Etat aura-t-il la charge de mettre à la disposition de l'opérateur privé, les parcelles libérées de tous droits et charges, et de réaliser les investissements relatifs à la voirie et aux réseaux divers primaires d'accès aux sites réservés aux zones industrielles.</p> <p>Ce vaste programme de développement de zones industrielles est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des travaux préliminaires, purges des droits coutumiers et indemnisation des cultures (328 ha) pour un montant 3500 millions FCFA; - des travaux d'aménagement de la zone industrielle (328 ha) estimé à 75 000 millions FCFA; - du suivi et du contrôle des travaux d'aménagement (6% du montant des travaux) pour une valeur de 4500 millions FCFA 	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Bonoua 	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'une infrastructure industrielle moderne et de qualité • Accroissement de l'offre de terrains industriels à Bonoua pour le développement d'activités industrielles • Désengorgement des infrastructures industrielles de la ville d'Abidjan 	
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • 126.53 millions EUR. Environ 83 milliards de FCFA 	
Projet du PND 2021-2025		
Création d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Une centaine d'emplois directs • Plusieurs milliers d'emplois indirects 	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, Aménagement, Exploitation et Entretien d'infrastructures industrielles 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : 83 milliards de FCFA • Investissement public : A définir (Aménager les réseaux primaires) 	
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Concession 	

STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport d'études préliminaires comprenant l'état des lieux, le schéma de structure et le plan d'aménagement de la zone industrielle est disponible • Une étude d'aménagement réalisée par le BNETD en 2019 est disponible • Un Plan de parcellement disponible • Le groupement de cabinets SONZERE/BANCA a été sélectionné par Avis à Manifestation d'Intérêt pour la réalisation des études techniques (Ces études ont démarré en août 2020 pour une durée de six (6) mois) • Purges des droits coutumiers en cours • Remobilisation au cours des experts dans le mois de janvier 2021 pour la poursuite des études (APD en cours, EIES en cours)
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser APD et EIES • Finaliser la purge des droits coutumier • Trouver un partenaire • Commencer l'Aménagement

Autorité contractante	L'ETAT REPESENTE PAR IE VINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<p style="text-align: center;">Monsieur TRAORE Abdoul Karime Directeur de la Planification des Statisticues et de la Prospective Tel: (225) 79 27 22 13 / 02 50 25 70 E-mail : abdoulkebe@yahoo.fr</p> <p style="text-align: center;">Monsieur Antoine Ano Conseiller Technique du Ministre Tel: (225) 0140556510, Tel : (225) 0787414146 Email : antoine.a.ano@gmail.com</p> <p style="text-align: center;">Madame BEUGRE Fatou Directrice des Infrastructures et de la Sécurité Industrielle (DISI) Téléphone : 27 20 21 86 25 E-mail : f.beugre@commerce.gouv.ci /beugrefatou@gmail.com</p>
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire	<p>La ville de Yamoussoukro est la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire. En effet, cette ville par son positionnement stratégique (proche de la capitale économique à travers l'autoroute du Nord et passage obligé pour les pays de l'hinterland) est appelée à jouer oleinement un rôle de pole de croissance en matière de développement industriel pour booster l'économie régionale et nationale.</p> <p>L'aménagement de la zone industrielle de Yamoussoukro aura des retombées bénéfiques, en termes de modernisation et développement de l'activité industrielle, de création d'infrastructures socioéconomiques et d'emplois durables.</p> <p>La zone industrielle de Yamoussoukro est une zone de type multisectoriel couvrant une superficie totale de 750 ha dont le développement est prévu se faire par phases. La première phase couvrant une superficie de 250 ha compte quatre (4) unités industrielles en activité et trois (3) en cours de construction.</p> <p>Plusieurs autres opérateurs ont été attributaires de terrains sur la parcelle des 250 ha. Cependant, le manque d'infrastructures (voirie, assainissement et drainage, adduction d'eau potable, réseau électrique, etc.) au sein de cette zone industrielle est un frein pour l'installation des opérateurs.</p> <p>Le projet vise à réaliser les travaux d'aménagement de la parcelle de 250 ha intégrant les services de commerces, de restaurations, la mise en place d'équipements de sécurité notamment la construction d'une clôture et du système de contrôle des accès</p> <p>Il s'agira également de sécuriser une parcelle additionnelle de 250 ha à travers la purge des droits coutumiers et l'indemnisation des cultures.</p> <p>Ce projet d'un coût global de 73,42 milliards de francs CFA se reparti comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation d'une parcelle complémentaire de 250 ha : 3,9 milliards de francs CFA ; - Réalisation des travaux d'aménagement d'une parcelle de 250 ha : 62 milliards de francs CFA ; - Mise en place services et équipements : 3,6 milliards de francs CFA ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et contrôle des travaux : 3,915 milliards de francs CFA. <p>Au terme de ce projet, il permettra de propulser le développement des unités industrielles à Yamoussoukro</p>	
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Yamoussoukro 	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'une infrastructure industrielle moderne et de qualité • Accroissement de l'offre de terrains industriels à Yamoussoukro pour le développement d'activités industrielles • Désengorgement des infrastructures industrielles de la ville d'Abidjan 	
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • 111,93 millions EUR. Environ 73,42 milliards de FCFA 	
Création d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Une centaine d'emplois directs • Plusieurs milliers d'emplois indirects 	
Projet du PND 2021-2025	-	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, Aménagement, Exploitation et • Entretien d'infrastructures industrielle 	Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : 73,42 milliards de FCFA • Investissement public : A définir (Aménager les réseaux primaires et faire la purge des droits coutumiers) 	
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 	Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • Concession 	
STATUT DU PROJET		
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Purges des droits coutumiers en cours • Lotissement de 250 ha terminé 	
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser une superficie de 250 ha supplémentaires • Réaliser APD et EIES • Finaliser la purge des droits coutumier • Trouver un partenaire • Commencer l'aménagement 	

**MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU
LOGEMENT ET DE L'URBANISME**

PROJET N°17. PRODUCTION DE TERRAINS AMENAGES

Autorité contractante	MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<p>M. ZONGO Claude Conseiller Technique, Chargé du suivi des projets Tel : (225) 20 33 41 60 Mobile : (225) 07 06 42 47 Claude1909@yahoo.fr</p>	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>L'objectif général du projet est de disposer de 1 280 hectares de terrains viabilisés (réalisation de VRD primaires) par an, dont 500 hectares pour le district d'Abidjan et 780 hectares pour les villes de l'intérieur. La mise à disposition de ces terrains permettra aux secteurs privés de bâtir des habitats en vue de faciliter l'accès aux logements pour la population en général, mais aussi de bâtir des équipements de proximité notamment les espaces commerciaux, de santé, etc.</p>	
Localisation	Abidjan, Yamoussoukro	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter les lotissements anarchiques ; • Mettre sur le marché des terrains urbains viabilisés. 	
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> • 109 000 M FCFA / 166 M EUR / 218 M USD (1 USD = 500 FCFA) 	
Projet du PND 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> • NON 	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé :	Répartition envisagée des investissements :	
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement (VRD), vente de terrains 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : A définir • Investissement public : A définir 	
Modalités de rémunération du partenaire :	Type de partenariat envisagé :	
<ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 	<ul style="list-style-type: none"> • Concession d'aménagement 	
STATUT DU PROJET		
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes techniques détaillées • Recherche de 150ha pour la réalisation de la phase pilote 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes APS sur le coût de réalisation des VRD pour les logements sociaux • Etudes sur les coûts d'achats/location de macro lots réalisée par le cabinet ALC 	
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'études complémentaires (coût actualisé des VRD, faisabilité juridique, financière etc.) • Lancement de la procédure de consultation. 	

PROJET N°18. CONTRAT RELATIF AU FINANCEMENT, A LA CONCEPTION, REHABILITATION, A L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DE L'IMMEUBLE DE LA PYRAMIDE

Autorité Contractante	ETAT DE COTE D'IVOIRE REPRESENTE PAR LE MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME, MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M. ZONGO Claude Conseiller Technique en charge du suivi des projets Tel : (225) 07 07 06 42 47 Email : claudel909@yahoo.fr
Opérateur privé pressenti	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description du projet	<p>L'État de Côte d'Ivoire envisage la réhabilitation de l'immeuble dit « PYRAMIDE », objet du titre foncier n° 13.748 de Bingerville/Plateau, sis à Abidjan-Plateau, bâtiment de douze (12) étages construit dans les années 1970, constitué de bureaux et d'appartements, qui se trouve depuis plusieurs années en état avancé de dégradation et ne répond plus à aucunes normes, notamment de sécurité.</p> <p>Le projet, qui fait partie des projets immobiliers de développement cohérent de la Commune du Plateau, consiste en la réhabilitation tous corps d'état du bâtiment, notamment le gros œuvre, la menuiserie vitrée (aluminium et bois), les revêtements scellés, le faux plafond, la peinture, la sécurité incendie, l'électricité (courant fort et faible), la climatisation, la cuisine, le groupe électrogène. Il convient d'y ajouter la mise aux normes des installations techniques et un système de vidéo-surveillance.</p> <p>L'État souhaite faire assurer le financement, la conception et la réalisation de la réhabilitation de la PYRAMIDE, dans le cadre d'un contrat de PPP, par un opérateur privé disposant de capacités technique et financière appropriées pour une réhabilitation rapide et conforme aux normes de l'immeuble.</p>
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la modernisation et au développement cohérent de la Commune du Plateau • Préserver le patrimoine immobilier de l'État • Combler en partie le déficit en bureaux administratifs
Périmètre d'activités	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, réalisation, exploitation, équipement, entretien et maintenance de l'immeuble Pyramide
Coût estimatif du projet	<ul style="list-style-type: none"> • A déterminer en fonction du résultat des études techniques (notamment d'esquisse, de programmation) et financières à réaliser par l'opérateur
Durée du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • A déterminer
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Abidjan, Plateau
PROCEDURE	
Texte applicable	<ul style="list-style-type: none"> • Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de partenariats public-privé
Procédure de passation	<ul style="list-style-type: none"> • A déterminer
STATUT DU PROJET	
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de partenaire pour la réalisation du projet en cours

MINISTERE DES EAUX ET FORETS

PROJET N°19. CREATION D'UNE FORET PERI-URBAINE ET D'UN MINI PARC ZOOLOGIQUE DANS LE DISTRICT DE YAMOOUSSOUKRO

Autorité Contractante	Ministère des Eaux et Forêts	
Cellule Focale de l'Autorité Contractante	Lt/Col ANZAN Christiane, Directrice des Études de la Planification et de l'Évaluation ; Tel : 07 07 847 454 ; Email : xianeanzan@gmail.com	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	Le projet prévoit de réaliser l'aménagement de 218 ha de la réserve d'État avec la mise en place d'un jardin botanique à l'image du jardin botanique de Majorelle à Marrakech et de créer un parc zoologique sur un site de 30 ha. Le présent projet de plantation vise à faire du District de Yamoussoukro une ville davantage verte et à y favoriser, à terme, l'émergence d'un microclimat doux et bienfaisant qui contribue à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des populations, au travers des fonctions écosystémiques des arbres plantés.	
Localisation	District de Yamoussoukro	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conserver la biodiversité ▪ Développer la recherche scientifique ▪ Promouvoir l'éducation environnementale ▪ Développer l'écotourisme 	
Coût estimé	20 Milliards de FCFA / 31 Millions EURO / 40 Millions USD	
Projet du PND 2021-2025	NON	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : Construction et Exploitation des Infrastructures écotouristiques.	Répartition envisagée des investissements : <i>Investissement privé : 70%</i> <i>Investissement Public : 30%</i>	
Modalités de rémunération du partenaire : <i>Usagers</i>	Type de partenariat envisagé : <i>Concession</i>	
STATUT DU PROJET		
État d'avancement	En cours	
Informations disponibles	Plan d'aménagement disponible	
Prochaines Étapes	Recherche de financement	

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN
ROUTIER**

PROJET N°20. PROJET D'AMENAGEMENT DE LA LIAISON ROUTIERE PORT- BOUET- KOUMASSI- COCODY

Autorité contractante	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M. KOUDOU BADO HERVE DIRECTEUR DES OUVRAGES (AGEROUTE) Tel : (225) 07 08 63 24 96 Email :hekoudou@ageroute.ci	MME KOUASSI ADJOUA PRISCILLA CHEF DE DEPARTEMENT DES ETUDES D'OUVRAGES (AGEROUTE) Tel : (225) 05 54 51 16 41 Email : prkouassi@ageroute.ci
RESPONSABLE/ REDACTEUR CNP-PPP		
Nom et fonction	Eustache GOORE BI Expert Sénior Infrastructures- Responsable du Pôle Technique	
Contacts	Téléphone : +2250789940447 E-mail : eustachebiba@gmail.com	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Le projet consiste en l'aménagement d'une voie express de 2x3 voies d'une longueur de 10,733 km pour desservir les communes de Port Bouet, Koumassi, Cocody et par extension la commune de Bingerville.</p> <p>En effet, les échanges actuels entre ses quatre (4) communes se font de préférence par les boulevards "Valery Giscard D'Estaing", "Mitterrand" et "de France" en empruntant soit le pont Henri Konan Bédié, soit le pont De Gaulle. Hélas, l'importance du besoin de déplacement entre ces communes favorise des interminables congestions à l'entrée et à la sortie de ces deux (02) ponts.</p> <p>Les principales activités attendues sont le financement, les études (d'avant-projet et d'exécution), la construction et l'exploitation de la future voie express complémentaire à péage y compris les différents franchissements lagunaires nécessaires pour assurer la fluidité recherchée et une bonne insertion dans l'environnement urbain.</p>	
Localisation	Le projet prend son origine dans la commune de Port Bouët à l'intersection de l'autoroute A100 et la rue K73, longe la zone aéroportuaire jusqu'à la tête d'Ours et se connecte à la commune de KOUMASSI vers le quartier Campement, traverse l'île Désirée et s'achève par la connexion à la voie express d'Abatta.	
Intérêt du projet	L'intérêt général visé est de proposer une alternative au boulevard VGE à l'EST en vue d'améliorer l'interconnexion entre les communes de Port Bouet, Koumassi, Cocody ainsi que la commune périphérique de Bingerville. Le projet permettra aux usagers de Bingerville et Cocody Nord d'avoir une alternative des 3 ponts existants pour rejoindre Abidjan Sud.	

Coût estimé	<p>405 685 421 d'Euros</p> <p>Soit 266 112 191 703 FCFA (1 € = 655,957 FCFA),</p> <p>Soit 450 310 817,31 USD (1 € = 1,11 USD)</p> <p>N.B. : Ce coût comprend les frais suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Coût de Construction ; 2) Bénéfice lié à la construction (10% du coût de construction) ; 3) Frais du Maître d'Ouvrage et Maître d'Œuvre (5% du coût de construction) ; 4) Frais de gestion (8% du coût de construction) ; 5) Frais imprévus (5% du coût de construction) ; 6) Frais liés au financement (2,5% du cumul des coûts 1 à 5) ; 7) Taux d'intérêt durant la période de construction (8% du cumul des coûts 1 à 5). <p>Les coûts liés à d'éventuelles expropriations ne sont pas pris en compte.</p>
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> - Recherche de financement - Financement des travaux - Financement de l'exploitation - Couts d'entretien-maintenance - Frais de Maîtrise d'Ouvrage et Maitrise d'œuvre - Frais de gestion et autres 	Répartition envisagée des investissements : Investissement privé : 100% Investissement public : xx
Modalités de rémunération du partenaire : Usagers	Type de partenariat envisagé : Concession
STATUT DU PROJET	
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - A ce jour, le projet est au stade d'APS. La conception du tracé en cours.
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> - Études de faisabilité disponibles ; - Tracé provisoire disponible.
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le tracé, les études APS et APD avant fin septembre 2023 - Validation du plan de financement avec le CNP-PPP. - Finaliser la contractualisation avec l'entreprise CCECC en vue de la mise en place du financement.

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

PROJET N°21. AMENAGEMENT ET VALORISATION TOURISTIQUE DU PARC NATIONAL DU BANCO

Autorité Contractante	ETAT DE CÔTE D'IVOIRE REPRESENTÉ PAR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES (OIPR), LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Point Focal de l'Autorité contractante	M. TONDOSSAMA Adama Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) Tel : (225) 07 61 75 26 E-mail : Adama.tondossama@oipr.ci
Rédacteur(s) de la fiche	AKA Stacy
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>Le Parc national du Banco, de sa position géographique en agglomération abidjanaise et surtout pour les services écosystémiques qu'il offre à la ville, est un patrimoine naturel de grand intérêt économique pour la Côte d'Ivoire. En plus d'être l'un des plus gros réservoirs d'eau potable pour la ville, le parc constitue une aire de découverte pédagogique, culturelle et de loisirs ainsi qu'un espace de ressourcement.</p> <p>En vue de la valorisation de ce parc, outre la subvention du Gouvernement ivoirien, l'OIPR a bénéficié en 2010 de l'appui du Gouvernement du Japon, axé entre autres sur le renforcement des capacités logistiques de l'office, la création d'un centre d'accueil et la construction 3,2 km de clôture périmétrales. A partir de 2016, le financement obtenu du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) a permis quant à lui, d'assurer la gestion durable du parc à travers la réalisation continue des activités de surveillance, de communication et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus au profit des populations. Ce financement a, en outre, permis de restaurer certaines infrastructures dont le restaurant et les guérites au entrées Nord et Sud du parc.</p> <p>Le présent projet est proposé en vue de rechercher des partenaires pouvant accompagner l'OIPR dans l'aménagement et la valorisation touristique de ce site et le renforcement de la mise en place d'infrastructures de qualité.</p>
Localisation	Abidjan
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'écotourisme au sein de la ville d'Abidjan • Développement au sein de la population abidjanaise de la conscience environnementale ; • Protection des réservoirs d'eau potable de la ville d'Abidjan ; • Amélioration de l'autofinancement du parc ; <p>Contribution au développement socio-économique de la ville d'Abidjan</p>
Périmètre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de circuits touristiques • Création d'un canopy-walk • Réhabilitation et création d'infrastructures touristiques et de 14,3 km de clôture périmétrale ; • Exploitation et Entretien des infrastructures touristiques
Coût du projet	3 000 M FCFA (2020) / 4, 573 M EUR / 6 M USD (1 USD = 500 FCFA)
Rémunération envisagée	Rémunération par usagers
Durée du contrat	A déterminer

PROCEDURE	
Procédure de passation	A définir
Texte applicable	A définir
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Études socio-économiques ; - Évaluation biophysique et des services écosystémiques du Parc National du Banco ; - Étude d'estimation du stock de carbone et du potentiel de séquestration du Parc national du Banco ; - Descriptif du zonage touristique du Parc national du Banco.
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études préparatoires complémentaires ; - Lancement de la procédure de consultation.

PROJET N°22. AMENAGEMENT ET VALORISATION TOURISTIQUE DE LA RESERVE NATURELLE DE DALHIA FLEUR

Autorité Contractante	ETAT DE CÔTE D'IVOIRE REPRESENTÉ PAR LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES (OIPR), LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Point Focal de l'Autorité contractante	M. TONDOSSAMA Adama Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) Tel : (225) 07 61 75 26 E-mail : Adama.tondossama@oipr.ci
Rédacteur(s) de la fiche	AKA Stacy
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	Dotée d'une richesse floristique et faunique particulière, la réserve de DahliaFleur possède plusieurs fonctions notamment pédagogiques, hydrologiques, culturelles et touristiques. Au-delà de ces atouts, elle bénéficie d'une rente de position au sein du réseau d'aires protégées (AP) de l'OIPR, de par sa localisation dans la commune de Cocody, en bordure de la lagune Ebrié. La valorisation de sa superficie de 148 ha permettra non seulement de réduire l'érosion dans la baie de Cocody et la forte pression foncière qu'elle subit mais aussi de développer l'écotourisme dans l'agglomération abidjanaise. Le présent projet vise à protéger et à valoriser la réserve de DahliaFleur à travers la création d'un parc botanique et zoologique moderne au sein de ladite réserve.
Localisation	Abidjan
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au développement socio-économique de la ville d'Abidjan (installation d'opérateurs économiques, Vente d'objets d'art, création d'emplois directs et indirects, etc.) • Développement écotouristique au sein de la ville d'Abidjan • Développement au sein de la population abidjanaise de la conscience environnementale
Périmètre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement des infrastructures touristiques (centre d'accueil, parc botanique et zoologique, etc.) ; • Exploitation et promotion touristique ; • Protection des berges ; • Implication des populations.
Coût du projet	2 000 M FCFA (2020) / 3,049 M EUR / 4 M USD (1 USD = 500 FCFA)
Durée du contrat	A définir
PROCEDURE	
Procédure de passation	A définir
Texte applicable	A définir
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion touristique en cours - Aménagement d'un circuit et activités touristiques - Décret de création de la Réserve

Prochaines étapes

- Réalisation d'études préparatoires
- Lancement de la procédure de consultation

PROJET N°23. VALORISATION TOURISTIQUE DU PARC NATIONAL DE LA COMOË, SITE DU PATRIMOINE MONDIAL, RESERVE DE BIOSPHERE

Autorité Contractante	ETAT DE CÔTE D'IVOIRE REPRESENTÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES (OIPR), LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
Point Focal de l'Autorité contractante	M. TONDOSSAMA Adama Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) Tel : (225) 07 61 75 26 E-mail : Adama.tondossama@oipr.ci
Rédacteur(s) de la fiche	AKA Stacy
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>Site du Patrimoine Mondial, Réserve de Biosphère et couvrant une superficie de 1 149 450 ha d'un seul tenant, le Parc National de la Comoé (PNC) se trouve dans la zone de transition entre la savane soudanienne et les formations forestières du domaine guinéen, expliquant sa grande diversité biologique et la variété de ses paysages. Il est l'un des trois maillons essentiels de la « diagonale écologique » du pays et offre sur le plan touristique, les meilleures perspectives pour la vision de la grande faune.</p> <p>L'OIPR a mis en place une stratégie pour la restauration du potentiel faunique du PNC et propose une série d'actions pour sa valorisation touristique, dont l'objectif est d'accompagner le développement socio-économique du Nord-Est de la Côte d'Ivoire respectant les principes de conservation du PNC. Dans cette optique, un projet de création de réserve volontaire à vocation cynégétique a été mis en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale et a permis de créer les zones de biodiversité de Warigué et du Mont-Tingui, sites contigus au Parc national de la Comoé.</p>
Localisation	Bouna
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'écotourisme au PNC ; • Création de ressources propres pour le PNC et l'économie locale ; • Amélioration de la perception des populations vis-à-vis du PNC ; • Désenclavement de certaines localités environnantes du parc ; • Contribution au développement socio-économique par l'installation des opérateurs économiques, la vente des objets d'art, la création d'emplois directs et indirects, etc.
Périmètre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des infrastructures touristiques du PNC • Renforcement des capacités des acteurs clés du tourisme autour du PNC • Appui aux initiatives des populations riveraines du PNC en matière d'écotourisme • Développement de partenariats avec les populations riveraines du PNC en matière d'écotourisme • Promotion du tourisme dans le PNC et sa zone périphérique
Coût du projet	3 634,2 M FCFA / 5,5 M EUR / 7,2 M USD (1 USD = 500 FCFA)
Durée du contrat	A définir
PROCEDURE	
Procédure de passation	A définir
Texte applicable	A définir

STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes - Réhabilitation des pistes intérieures du PNC - Appui de la Coopération financière allemande (KfW) pour l'intensification de la protection et suivi écologique - Rapport d'études relatives à l'état des lieux des infrastructures du PNC - Zonage du PNC incluant la zone touristique - Identification et cartographie des mares du PNC
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études préparatoires - Transaction - Signature de contrat

**PROJET N°24. AMENAGEMENT ET VALORISATION ECOTOURISTIQUE DU PARC NATIONAL DE TAÏ
(PATRIMOINE MONDIAL ET RESERVE DE BIOSPHERE)**

Autorité Contractante	ETAT DE CÔTE D'IVOIRE REPRESENTÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE, L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RESERVES (OIPR), LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
Point Focal de l'Autorité contractante	M. TONDOSSAMA Adama Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) Tel : (225) 07 61 75 26 E-mail : Adama.tondossama@oipr.ci
Rédacteur(s) de la fiche	AKA Stacy
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>Réserve de biosphère, patrimoine mondial, le Parc National de Taï (PNT) avec la Réserve de faune du N'Zo (RFN), contigüe, constituent le plus grand bloc de forêt tropicale primaire sous protection de toute la zone ouest-africaine. D'une superficie globale d'environ 5360 km², ce complexe représente plus de 50% de la superficie totale des zones forestières ouest-africaines placée sous statut de stricte protection.</p> <p>En raison de sa grande étendue, le Parc national de Taï regorge d'un potentiel écotouristique certain qu'il convient de valoriser : le Mont Niénokoué ; un paysage naturel intact traversé par des cours d'eau navigables ; la présence d'espèces phares telles que l'éléphant, le chimpanzé casseur de noix, la panthère, l'hippopotame pygmée, le picatharte chauve de Guinée et le touraco géant.</p> <p>Ce potentiel a justifié l'implantation en 1998, d'un réceptif hôtelier au cœur de la forêt. D'une capacité d'accueil de 20 places, l'Ecotel Touraco est composé de 10 cases équipées de sanitaires et une grande case pour le restaurant. Ce réceptif a fait l'objet d'une réhabilitation à hauteur de 500 millions de FCFA, financée par le Fonds Ivoirio-Suisse pour le Développement Economique et Social (FISDES).</p>
Localisation	Régions de la Nawa, de San-Pedro et du Cavally
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'écotourisme au PNT ; • Développement d'une conscience environnementale au sein de la population riveraine ; • Création de ressources propres pour le PNT et l'économie locale ; • Contribution au développement socio-économique par l'installation des opérateurs économiques, la vente des objets d'art, la création d'emplois directs et indirects ; • Promotion d'une image de marque pour le pays en général et pour l'OIPR en particulier.
Périmètre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration et extension de l'Ecotel Touraco ; • Création d'emplois directs et indirects, en privilégiant les communautés locales ; • Aménagement d'infrastructures touristiques à l'intérieur et hors du PNT ; • Promotion du site en particulier et du tourisme en général dans l'espace Taï ; • Acquisition de matériel roulant et technique ; • Appui au développement d'un tourisme communautaire solidaire, équitable et responsable ; • Renforcement des capacités des acteurs.
Coût du projet	758,9 M FCFA / 1,15 M EUR / 1,5 M USD (1 USD = 500 FCFA)

Durée du contrat	A définir
PROCEDURE	
Procédure de passation	A définir
Texte applicable	A définir
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat d'exploitation de l'Ecotel Touraco - Initiatives de WCF en cours avec les communautés pour le développement du tourisme communautaire - Plan d'aménagement et de gestion du Parc national de Taï 2020-2029 disponibles ; - Rapport d'étude relative à l'évaluation des services écosystémiques fournis par le PNT disponible ; - Rapport d'études relatives au potentiel de l'Ecotel Touraco disponible ; - Dossier d'appel d'offres disponible; - 2 avis d'appel à manifestation d'intérêt
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection d'un partenaire privé ; - Signature de la convention de concession d'exploitation touristique ;

**MINISTRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DES
TELECOMMUNICATIONS ET DE L'INNOVATION**

Autorité Contractante	L'ETAT DE COTE D'IVOIRE REPRESENTE PAR LE MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'INNOVATION, LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Point focal de l'Autorité Contractante	<u>M. DEDÉ Dadié Roger</u> Directeur des TIC Tel : (225) 20 34 45 11 r.dede@telecom.gouv.ci
Opérateur privé	Non identifié à ce stade
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire et objectif du projet	<p>Bien que la Côte d'Ivoire soit actuellement desservie en matière de fibre optique par des artères nationales et des infrastructures, l'ensemble du maillage territorial laisse une majorité de préfectures de département sans disponibilité d'au moins un point d'accès fibre optique, conduisant les opérateurs de télécommunications à proposer des services basés sur des solutions de collecte en faisceau hertzien, voire satellitaire, nuisant ainsi fortement à la qualité des services proposés mais aussi aux tarifs de ces services. D'où la réalisation par l'ANSUT (Agence National du Service Universel des Télécommunications / TIC) d'investissements pour le déploiement de 7 000 km de fibre optique. Le déploiement du RNHD (Réseau National Haut Débit) est décomposé en plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <u>Phase 1</u> : déploiement d'un linéaire de 1 400 km environ permettant d'assurer le « backbone de l'ouest », programmé pour assurer des liaisons entre Bouaké et Man, puis de Man à Odienné et enfin entre Odienné et Bouna. → <u>Phase 2</u> : déploiement d'un linéaire de l'ordre de 600 km environ permettant d'assurer le « backbone de l'est », engagé pour assurer une liaison entre Abidjan et Bouna ainsi qu'une boucle métropolitaine à Abidjan et deux sites principaux. → <u>Phase 3</u> : 3 lots ont été attribués durant l'année 2016 soit le lot 1 dit « Lot Est » pour un linéaire de l'ordre de 1 700 km, le lot 2 dit « Lot Ouest », pour un linéaire de l'ordre de 1 500 km et le lot 3 dit « Lot Sud » pour un linéaire de l'ordre de 1 900 km. <p>Trois procédures d'appels d'offres visant à l'attribution d'une DSP pour l'exploitation du réseau ainsi qu'une procédure de négociation directe se sont révélées infructueuses entre 2014 et 2020.</p> <p>L'Autorité Contractante envisage de restructurer le projet et lancer un nouvel appel d'offres.</p>
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé	Financement, activation, exploitation et commercialisation du RNHD
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture numérique du territoire national • Améliorer la qualité de la desserte avec des solutions très haut débit
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> • Activation : 50 000 M FCFA / 76 M EUR / 100 M USD (1 USD = 500 CFA)
Projet du PND 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> • NON

PROCEDURE	
Texte applicable à la passation	<ul style="list-style-type: none"> • Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de partenariats public-privé
Procédure de passation	<ul style="list-style-type: none"> • Appel d'offres à relancer
STATUT DU PROJET	
Liste des principaux points d'attention	Non connue à ce stade
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel appel d'offres à lancer • Étude à réaliser sur l'état du réseau existant et les besoins de réhabilitation et travaux d'extension du réseau à prendre en compte dans le cadre du financement AFD – financement de l'étude à mobiliser par l'ANSUT • Tenue d'une réunion présidée par le PM portant sur la stratégie de réforme du processus la semaine du 24/06/2021
Prochaines étapes/ Diligences	<ul style="list-style-type: none"> • Actualiser les TDR du projet et le cahier des charges de l'opérateur privé (ANSUT) • Sélection de l'opérateur privé

Autorité Contractante	L'ETAT DE COTE D'IVOIRE REPRESENTE PAR LE MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'INNOVATION, LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Point Focal de l'Autorité contractante	<u>M. DJEKOU Abraham</u> Directeur des Télécommunications et du Secteur Postal Tel : (+225) 2720344512 / (+225) 05 05 00 70 76 Email : a.djekou@telecom.gouv.ci
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>Le système à mettre en place sera constitué principalement d'une base de données, comprenant les numéros d'identification des terminaux mobiles (IMEI) utilisés sur les réseaux mobiles nationaux, synchronisée avec les bases de données de référence internationales. Il sera aussi raccordé aux réseaux mobiles nationaux pour l'échange et la mise à jour des données de trafic. Une fois installé, le système permettra de détecter les terminaux avec des IMEI clonés ou non déclarés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composantes du projet : infrastructures, connectivité et logiciels ; • Principales activités du projet : Conception et déploiement, adoption d'un cadre réglementaire, mécanisme d'interaction avec les opérateurs et les autres parties prenantes ; • Les cibles : MICEN/ARTCI, MBPE/Douane/DGI, les opérateurs, les importateurs et les fabricants de terminaux mobiles ; • Les différentes parties prenantes du projet : MICEN, MBPE, MEF, MIS, Ministère en charge du Commerce, ARTCI, Douane, DGI, Opérateurs, etc.
Localisation	Territoire national
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Assainir le parc des terminaux mobiles ; • Améliorer la qualité des communications mobiles ; • Retirer les téléphones contrefaits du marché ; • Lutter contre les vols de terminaux ; • Améliorer l'efficacité des enquêtes en traçant les appels ; • Améliorer le recouvrement des taxes de douane et de TVA ; • La douane, la DGI, le régulateur, le MICEN et les opérateurs.
Périmètre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de la solution technique ; • Financement des charges d'investissement • Acquisition et installation des équipements ; • Construction et aménagements des locaux ; • Financement des charges d'exploitation ; • Entretien et maintenance. • Pas de revenus issus des usagers ; • Amélioration du taux de recouvrement des taxes douanières • Amélioration du taux de recouvrement du taux de TVA <p>Le partenaire sera rétribué sur la plus-value des recouvrements réalisés grâce au système. La clé de répartition sera détermination à la suite des négociations.</p>
Coût du projet	A déterminer
Durée du contrat	A définir

PROCEDURE	
Procédure de passation	A définir
Texte applicable	A définir
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - MOU signé entre le MICEN et le partenaire (MERSY) - Offre du partenaire en cours d'élaboration
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de validation de l'offre ; - Signature de contrat commercial entre MICEN et MERSY ; - Transmission de l'offre de financement et term sheet au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). - Signature des term sheet par le MEF ;

Autorité Contractante	L'ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE REPRÉSENTÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'INNOVATION, LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
Point Focal de l'Autorité contractante	<p style="text-align: center;"><u>M. DJEKOU Abraham</u> Directeur des Télécommunications et du Secteur Postal Tel : (+225) 2720344512 / (+225) 05 05 00 70 76 Email : a.djekou@telecom.gouv.ci</p>
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>L'État de Côte d'Ivoire s'est résolument engagé depuis plus d'une dizaine d'années dans un processus de modernisation de l'Administration publique. Cet exercice sous-entend l'assise d'une économie performante. Aussi, au regard des nouveaux paradigmes de développement, l'économie numérique se positionne incontestablement comme un catalyseur de croissance économique.</p> <p>Ainsi, convient-il de maîtriser et de protéger l'importante quantité d'informations générées par la dématérialisation accrue des procédures administratives mais surtout la sauvegarde des archives existantes à travers un processus de numérisation et de conservation des documents.</p> <p>Dans ce contexte, conscient de l'état de léthargie dans lequel baignent les archives de l'administration publique ivoirienne en général, le Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique a initié le projet de mise en place des centres de digitalisation et de conservation des archives de l'État. Ce projet s'entendra à tous les ministères et institutions de l'État.</p> <p>L'objectif principal de ce projet repose sur trois (03) composantes à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la numérisation et la sauvegarde des archives des Administrations; • la construction et la réhabilitation des centres de conservation des archives de l'État ; • la mise en place d'un système d'archivage électronique sécurisé. <p>De manière spécifique ce projet consistera en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction des centres d'archivage modernes interconnectés et réhabilitation des sites d'archive intermédiaires ; - la reconstruction du patrimoine archivistique et la mise en œuvre d'un référentiel archive national à suivre par les Institutions ; - l'implémentation de la plateforme numérique de gestion des archives (GED, SAE) ; - l'opérationnalisation d'un environnement d'exploitation informatique établi au regard de l'État de l'Art (matériel informatique de pointe, système d'interconnexion, système de back up (sauvegarde), etc). <p>Les bénéficiaires de ce projet sont les usagers de l'Administration publique, les entreprises et les particuliers, qui à travers ce projet auront plus facilement accès aux documents administratifs.</p> <p>Les principales entités cibles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- La Présidence ; 2- La Primature ; 3- Les institutions étatiques; 4- Les ministères ;

	<p>5- Les circonscriptions administratives de l'Etat (préfecture, sous-préfecture...);</p> <p>6- Les collectivités territoriales (districts, conseils régionaux, communes...);</p> <p>7- Les universités publiques nationales.</p>
Localisation	Territoire national
Intérêt du projet	La rapidité d'accès aux documents administratifs et la sauvegarde du patrimoine de l'Etat.
Périmètre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une politique de reconstitution du patrimoine archivistique national et de gestion électronique des documents ; • Mettre en place un système national de gestion des archives des Ministères et des Administrations de l'Etat Ivoirien, conforme aux exigences normatives et réglementaires du pays ; • Construire dans les règles de l'art et selon les standards internationaux, des centres d'archives physiques et électroniques ; • Réhabiliter et mettre à niveau les salles d'archives existantes ; • Mettre à la disposition des structures de l'Etat des infrastructures adéquates ainsi que des outils pour numériser les documents d'archives tout en garantissant leur haute disponibilité et leur sécurité physique et électronique ; • Elaborer et promouvoir un référentiel Archives National à suivre par les institutions publiques de l'Etat ; • Mutualiser et optimiser les ressources budgétaires et techniques et coordonner les actions de l'Etat en matière d'archivage ;
Coût du projet	29 804 488 445 FCFA/45,4 Millions EUR
Durée du contrat	A définir
Type de partenariat envisagé	<ul style="list-style-type: none"> • Concession / BOT d'une durée de 15 ans dont 2 ans pour la phase d'installation, aménagement et construction ; • Une concession de gestion (BOT) des archives de l'Etat et des collectivités, en retour de son investissement sur une période de 15 ans. • Le Partenaire propose à l'Etat de Côte d'Ivoire, le paiement d'un loyer de 8 milliards de F CFA par/an (et inscrit dans les lois de finances de la période concession, pour amortir les investissements effectués et couvrir les charges de fonctionnement.
PROCEDURE	
Procédure de passation	A définir
Texte applicable	A définir
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Études documentaires ; - Validation des cahiers des charges de onze ministères et institutions de l'Etat; - Mémoire d'Entente signé entre le MICEN et le partenaire ;
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission de l'offre technique et de financière ; - Validation de l'offre technique et de financière ; - Demande de l'avis de non objection au CNP-PPP ; - Demande de l'avis de passation de marché de gré à gré (avril 2023); - Transmission du projet de contrat (mai 2023) ; - Négociation et signature du contrat de concession (juin 2023)

**MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIÉUTIQUES**

PROJET N°28. CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DU COMPLEXE ABATTOIR-MARCHE A BETAIL D'ABIDJAN - ANYAMA (CAMA)

Autorité Contractante	ETAT DE CÔTE D'IVOIRE REPRESENTÉ PAR LE MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES ; LE MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
Point Focal de l'Autorité contractante	M.DOUGNON Gouebrini Directeur de la Planification, des Statistiques et des Programmes Tel : (225) 27 20 22 99 16 / 27 20 21 88 75 Cel : (225) 07 08 04 09 90 E-mail : gouebrinidougnon@gmail.com
Rédacteur(s) de la fiche	M. DJECKETH Max-Alphée Mlle. AKA Stacy
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	Le Projet de Construction du Complexe Abattoir-Marché à Bétail d'Abidjan-Anyama s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'industrialisation de la filière viande ivoirienne qui vise à renforcer l'autosuffisance alimentaire nationale par le développement d'un réseau d'abattoirs destiné à approvisionner les consommateurs nationaux. Le complexe abattoir-marché à bétail d'Abidjan-Anyama se veut être une infrastructure industrielle et de commercialisation moderne respectant à tout point de vue les normes d'hygiène internationale et de sante publique. Il abritera deux (2) types d'activités, à savoir la commercialisation du bétail et l'abattage des bovins, des ovins et des caprins.
Intérêt du projet	Développer une nouvelle source stratégique de production de protéines animales nationale à destination de la population ivoirienne, réduire les sorties de devises et diversifier les sources de revenus de l'Etat.
Création d'emploi	L'impact direct sur l'emploi se rapporte au nombre de personnes qui seront employées sur le site en vue d'assurer le fonctionnement et la gestion de la plateforme, ce qui équivaut à 91 emplois . L'impact indirect sur l'emploi englobe essentiellement l'ensemble des postes qui seront créés au sein des entreprises fournisseurs de biens et services nécessaires à l'exploitation de l'abattoir et du marché a bétail, soit 223 emplois .
Périmètre d'activité	Financement, construction, exploitation, entretien et maintenance
Coût du projet	Estimé à 20,2 milliards pour la réalisation du projet. 6,8 milliards pour la purge des droits coutumiers
Durée du contrat	Non connu à ce stade
PROCEDURE	
Procédure de passation	Non déterminé à ce stade
Texte applicable	Décret 2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats PPP
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes économiques et financières et EIES d'avant-projet sommaire réalisées par le BNETD en avril 2017 (2 variantes étudiées) ; • Tenue d'un atelier d'analyse et de validation des études réalisées par le BNETD : sélection de la variante n°2 comme étant la variante d'aménagement la plus avantageuse (aménagement du site portant sur 60ha avec libération d'une réserve

	<p>de 168 ha et une zone de production de fourrage de 10ha, sans déviation ferroviaire avec un coût total d'environ 20,2 milliards de FCFA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réception par le MIRAH d'une proposition d'Exagone International en janvier 2021 pour la réalisation du projet sous le schéma EPC+F.
Prochaines étapes et diligences	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration du projet • Lancement de la procédure de sélection de l'opérateur privé

Autorité contractante	ETAT DE CÔTE D'IVOIRE REPRESENTE PAR LE MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES ; LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M.DOUGNON Gouebrini Directeur de la Planification, des Statistiques et des Programmes Tel : (225) 27 20 22 99 16 / 27 20 21 88 75 Cel : (225) 07 08 04 09 90 E-mail : gouebrinidougnon@gmail.com
Rédacteur(s) de la fiche	MIRAH
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire	Le projet vise la production massive d'aliment à moindre coût, efficace et répondant aux normes de qualité permettant une croissance optimale. L'exploitant aura à construire 03 unités industrielles de production d'aliments ayant une capacité de production mensuelle individuelle de 10 000 tonnes, ses annexes permettant de stocker des matières et des produits finis, ainsi qu'acquérir les équipements.
Localisation	Abidjan, Yamoussoukro et Daloa
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des productions aquacoles - Facilitation d'installation de nouveaux pisciculteurs - Création d'emplois et autonomisation des hommes, des femmes, des jeunes et des populations vulnérables
Coût estimé	10,4 milliards de FCFA
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé	Conception, financement, aménagement, exploitation et entretien-maintenance des usines
Répartition envisagée des investissements	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : 100% - Investissement public : Purge des droits coutumiers
Modalités de rémunération du partenaire	Usagers/clients finaux
Type de partenariat envisagé	A déterminer
Procédure du passation	Non déterminé à ce stade
Texte(s) applicable(s)	A définir selon le mode de réalisation du projet retenu
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	Les termes de référence de l'étude de faisabilité du projet
Informations disponibles	Termes de référence de l'étude de faisabilité
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étude de faisabilité et de structuration du projet - Recrutement de l'opérateur privé

Autorité contractante	ETAT DE CÔTE D'IVOIRE REPRESENTE PAR LE MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES ; LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M.DOUGNON Gouebrini Directeur de la Planification, des Statistiques et des Programmes Tel : (225) 27 20 22 99 16 / 27 20 21 88 75 Cel : (225) 07 08 04 09 90 E-mail : gouebrinidougnon@gmail.com
Rédacteur(s) de la fiche	MIRAH
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire	<p>Face au nombreuses maladie émergentes (Grippe Aviaire, Ebola, Fièvre de la vallée du rift, peste porcine, charbon bactérien, etc...) qui constituent un danger pour la santé publique et une contrainte sanitaire au développement de l'élevage, il est impératif de détecter rapidement les cas afin d'apporter une riposte rapide et adéquate pour minimiser les impacts sanitaires et socio-économiques.</p> <p>Le Projet de construction et d'équipement d'un laboratoire national des services vétérinaires de Côte d'Ivoire (LNSV-CI) s'inscrit dans la stratégie 5 de la politique sectorielle du MIRAH dénommée Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture 2022-2026 (PONADEPA) et consiste à construire un laboratoire pour le diagnostic des maladies animales et recherche des germes pathogènes, contaminants et les résidus de médicaments vétérinaire dans les denrées animales et d'origine animale.</p> <p>Il sera ainsi doté de plusieurs services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service de virologie ; - Service de microbiologie ; - Service d'écotoxicologie ; - Service de parasitologie.
Localisation	District d'Abidjan ou toute autre zone à fort potentiel d'élevage
Intérêt du projet	Minimiser les impacts sanitaires et socio-économiques émergents des maladie de provenance animales par la création de laboratoires nationaux
Coût estimé	2,351 milliards de FCFA/ 3,28M EUR/ 4,70M USA (1 EUR=655,96/ 1 USD= 500 FCFA)
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé	Conception, financement, aménagement, exploitation et entretien-maintenance
Répartition envisagée des investissements	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement privé : 100% - Investissement public : purge des droits coutumiers
Modalités de rémunération du partenaire	Usagers/clients finaux
Type de partenariat envisagé	A déterminer
Procédure du passation	Non déterminé à ce stade
Texte(s) applicable(s)	A définir selon le mode de réalisation du projet retenu
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	
Informations disponibles	Rapport d'évaluation PVS des Services Vétérinaires

Prochaines et calendrier	étapes	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation de l'étude de faisabilité et de structuration du projet- Recrutement de l'opérateur privé
-----------------------------	--------	--

Autorité contractante	ETAT DE CÔTE D'IVOIRE REPRESENTE PAR LE MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES ; LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M.DOUGNON Gouebrini Directeur de la Planification, des Statistiques et des Programmes Tel : (225) 27 20 22 99 16 / 27 20 21 88 75 Cel : (225) 07 08 04 09 90 E-mail : gouebrinidougnon@gmail.com
Rédacteur(s) de la fiche	MIRAH
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire	<p>La Côte d'Ivoire fait face à des crises sanitaires liées aux maladies animales émergentes, ré-émergentes et zoonotiques, notamment la grippe aviaire, la maladie à Coronavirus 2019 (...), avec leurs impacts socio-économiques qui portent atteinte à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des populations vulnérables.</p> <p>En vue de minimiser les impacts sanitaires et socio-économiques émergents des maladies de provenance animales, la Côte d'Ivoire envisage se doter de laboratoires nationaux et de formations de vétérinaires par la création d'une école et d'un hôpital nationale vétérinaire (EVANET).</p> <p>L'école de formation des vétérinaires et le centre hospitalier vétérinaire de Côte d'Ivoire auront pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation - Le Recherche-développement - L'expertise <p>Trois (3) cycles de formation ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cycle de formation de base des études fondamentales vétérinaires - Cycle de pré- et paraclinique des études fondamentales vétérinaires - Cycle de formation clinique et pratique des études fondamentales vétérinaires <p>Ce projet d'intérêt capital s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'aquaculture 2022-2026 (PONADEPA).</p>
Localisation	District d'Abidjan ou toute autre zone à fort potentiel d'élevage
Intérêt du projet	Minimiser les impacts sanitaires et socio-économiques émergents des maladie de provenance animales par la création de laboratoires nationaux et la formation de vétérinaires
Coût estimé	Non connu à ce stade
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP	
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé	Conception, financement, aménagement, exploitation et entretien
Répartition envisagée des investissements	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement privé : 100% - Investissement public : purge des droits coutumiers
Modalités de rémunération du partenaire	Usagers/clients finaux

Type de partenariat envisagé	A déterminer
Procédure du passation	Non déterminé à ce stade
Texte(s) applicable(s)	A définir selon le mode de réalisation du projet retenu
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	
Informations disponibles	
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étude de faisabilité et de structuration du projet - Recrutement de l'opérateur privé

MINISTERE DU TOURISME

PROJET N°32. PROJET VALORISATION DE LA BAIE DE COCODY

Autorité Contractante	MINISTERE DU TOURISME
Point Focal de l'Autorité contractante	Non défini
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	La BDC est située dans la partie Nord de la zone urbaine d'Abidjan, elle sera aménagée sur une surface de 60 hectares intégrant les trois (3) rives (Cocody, Plateau et Biafra). Il est prévu de construire des actifs sur 970.000m ² dont 70% dédiés à l'immobilier résidentiel et de bureaux, ainsi qu'une zone dédiée aux espaces verts et espaces communs.
Intérêt du projet	Moderniser et rendre la baie de Cocody attractive
Périmètre d'activité	60 hectares intégrant les 3 rives (Cocody, Plateau, Biafra)
Coût du projet	1200 milliards de FCFA dont 350 milliards pour les investissements primaires
Durée du contrat	9 à 13 ans
PROCEDURE	
Procédure de passation	Modèle hybride de structure publique ad hoc (Agence) , émanation de l'Etat en charge du développement, de la commercialisation et de l'exploitation de la BDC.
Texte applicable	<p>Décret 2019-1004 du 4 décembre 2019 portant déclaration d'utilité publique des périmètres mis en réserve du projet de la sauvegarde et de la valorisation de la Baie de Cocody et de la Lagune Ebrié dans le district autonome d'Abidjan.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décret n°2019-243 du 20 mars 2019 fixant les procédures de délimitations et modalités de gestion des domaines publics maritimes et fluvio-lagunaires.
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Note à l'attention du Ministre du Tourisme • Elaboration du projet d'ordonnance et de décret de création de l'agence de gestion de la BDC ainsi que les CCM.
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Attente de la délimitation de la zone afin d'intégrer le périmètre dans les actes.

PROJET N°33. REHABILITATION ET GESTION DES HOTELS DE LA CHAINE EX-SIETHO

Autorité Contractante	ETAT DE COTE D'IVOIRE REPRESENTÉ PAR LE MINISTÈRE DU TOURISME, LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTÈRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
Point Focal de l'Autorité contractante	
Opérateur privé	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	Le projet consiste à confier à un ou des opérateur(s) privé(s), la réhabilitation et la gestion des hôtels Ex-SIETHO de Daoukro, Katiola, Séguéla, Daloa et Gagnoa.
Intérêt du projet	- Contribuer à l'accroître l'offre de chambres disponibles dans les localités mentionnées
Périmètre d'activité	• La conception, le financement, la rénovation, l'extension et l'exploitation d'hôtel(s)
Coût du projet	Non connu à ce stade
Durée du contrat	Non connu à ce stade
PROCEDURE	
Procédure de passation	Non définie à ce stade
Texte applicable	Non défini à ce stade
STATUT DU PROJET	
Etat d'avancement	
Prochaines étapes	

MINISTERE DES SPORTS

PROJET N°34. PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CITE OLYMPIQUE D'ÉBIMPE

Autorité Contractante	L'ETAT REPRESENTE PAR LE MINISTERE DE LA PROMOTION DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DU SPORT, LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, LE MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Point focal de l'Autorité contractante	M. Olivier AVOA Directeur de la Professionnalisation et de l'Économie du Sport Tel : +225 07 88 00 00 44 E-mail : olivier@avoa.coach
Rédacteur(s) de la fiche	M. GOORE BI Eustache
Opérateur privé pressenti	Pas connu à ce stade
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments du contexte	<p>La Côte d'Ivoire, dans l'aménagement de son territoire, ambitionne la construction d'un nouveau pôle urbain dénommé Cité Olympique d'Ebimpé à Anyama dans la banlieue nord d'Abidjan. Un espace de 287 ha a été acquis par l'Etat à la périphérie nord de la ville d'Abidjan sur lequel près de 32 ha ont été utilisés pour la construction du Stade Olympique de 60.000 places et ses annexes (Parking de 2900 places, terrain d'entraînement, etc.).</p> <p>Le reste de l'espace, soit 255 ha, est destiné à cette ville nouvelle où seront érigées des infrastructures sportives, des équipements publics ainsi que des édifices à vocations résidentielles et commerciales, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des installations sportives (football, rugby, vélodrome, aréna, centres sportifs, piscine olympique) ; • des équipements publics (administration, santé, éducation, tourisme et culture) ; • des logements (hôtels et résidences) ; • des grandes surfaces commerciales (Mall, Services, médiathèque, restaurants, etc.) ; • des aménagements extérieurs (parc avec parcours de golf, jardins public, stationnements, etc.).
Périmètre d'activités	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, construction, financement, exploitation, maintenance et entretien sur tout ou parties du projet sur deux catégories de composantes : • Les composantes publiques et les VRD • Les composantes privées ou marchandes (résidentiel, commerces et hôtellerie).
Coût du projet	Environ 408 milliards de F CFA selon les estimations préliminaires de l'Autorité contractante.
Revenus attendus	Non déterminé à ce stade
Durée du contrat	Non déterminée à ce stade
PROCEDURE	
Texte applicable à la passation	<ul style="list-style-type: none"> • Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de partenariats public-privé.
Procédure de passation	<ul style="list-style-type: none"> • Non définie à ce stade
STATUT DU PROJET	
Liste des principaux points de négociation /d'attention	<ul style="list-style-type: none"> • Non définie à ce stade
Etat d'avancement/ Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Saisine du CNP-PPP par courrier daté du 1^{er} octobre 2021 pour examen d'un contrat de travaux • Études d'aménagement, Master Plan Lotissement disponibles • Terrain disponible et accessible

	<ul style="list-style-type: none"> • 29/11/2022 : Rencontre de présentation générale du projet et transmission des éléments du dossier au CNP-PPP (Master Plan, présentation vidéo, rapport d'analyse stratégique du projet, etc). • Quelques opérateurs ont manifesté leurs intérêts (World Business Services et ECOZA Construction S.A., Filador, notamment)
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Avis du CNP-PPP • Etudes (faisabilité, de marché, études techniques) • Structuration du projet • Élaboration du document de cadrage de l'offre de l'opérateur ou des opérateurs • Appel d'offres • Passation • Signature du contrat de partenariat public-privé • Approbation du contrat de partenariat public-privé par décret • Démarrage des travaux

MINISTERE DES TRANSPORTS

PROJET N°35. EXPLOITATION DU BRT EST-OUEST D'ABIDJAN

Autorité Contractante	MINISTERE DES TRANSPORTS
Point focal de l'Autorité contractante	M. Romain KOUAKOU Coordonnateur PMUA / DG AMUGA Tel : +225 07 47 35 53 24 E-mail : r.kouakou@transports.gouv.ci / r.kouakou@amuga.ci
Opérateur privé	A recruter par appel d'offres international
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet et éléments de contexte	<p>Porté par le Ministère des Transports (MT), le projet de ligne de Bus à Haut niveau de Service (BRT en anglais) a pour objectif d'améliorer la mobilité urbaine à Abidjan grâce à la mise en place d'un système de transport collectif de masse sur le corridor Yopougon-Bingerville incluant les lignes de rabattement, dans une logique de complémentarité avec les projets majeurs en cours et à venir, notamment la ligne 1 du métro d'Abidjan.</p> <p>Le circuit du BRT est une ligne sur site propre intégral de 20 kilomètres, allant d'Est en Ouest et reliant Yopougon à Bingerville en passant par Adjamé, avec 7 sections principales, 21 stations et 02 dépôts en bout de ligne (Yopougon et Bingerville).</p> <p>La construction des voies, des ouvrages et installations du BRT sera supportée par l'Etat via le Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (PMUA) financé conjointement par la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD), respectivement à hauteur de 267,6 millions d'euros et 90 millions d'euros.</p> <p>L'exploitation du BRT sera confiée à un opérateur privé, sélectionné par appel d'offres international, dans le cadre d'un Partenariat Public Privé. Ce partenaire se verra confier une mission globale relative au financement, à l'acquisition des équipements et à l'exploitation du BRT.</p>
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des populations vivant dans les zones desservie par le projet BRT un système de transport public de masse accessible, sûr, fiable, abordable, moins polluant et avec des temps de déplacement améliorés ; • Permettre aux opérateurs locaux de transport, qui représentent un effectif de plus de 100 000 personnes d'assurer l'exploitation des lignes complémentaires au système de BRT (système de rabattement) ; • Permettre aux opérateurs locaux de transport de bénéficier d'un appui à la professionnalisation et à la mise en place d'un meilleur système de protection sociale et du renouvellement de la flotte.
Périmètre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • La conception, le financement et la construction des voies, des ouvrages et installations du BRT sera du ressort l'Etat via un financement Banque Mondiale et l'AFD ; • L'exploitation du BRT sera confiée à un opérateur privé
Coût du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût des travaux de l'Etat : environ 130 milliards de FCFA (240 millions \$) • L'opérateur privé supportera environ 60 milliards à investir essentiellement dans le matériel roulant (110 millions \$)

Durée du contrat	A déterminer à l'issue des négociations avec le partenaire privé qui sera sélectionné
PROCEDURE	
Texte applicable	<ul style="list-style-type: none"> Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de partenariats public-privé
Procédure de passation	<ul style="list-style-type: none"> Appel d'offres international ouvert
Projet du PND 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> NON
STATUT DU PROJET	
Liste des principaux points d'attention	<p>- Difficile stabilisation technique du projet</p> <p>Si les structures étatiques impliquées dans le projet sont toutes unanimes sur les insuffisances du design caractérisé par un BRT passant majoritairement au sol, force est de noter les difficultés qu'elles rencontrent dans la stabilisation d'un schéma alternatif devant rendre plus fonctionnel le projet. En effet, depuis la validation des études APS, chaque mission d'évaluation du projet donne lieu à de nouvelles propositions de modification de design venant de la partie ivoirienne. Cette situation s'explique par :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les difficultés de coordination entre les structures représentant l'Etat sur le projet ; 2. la gestion difficile de l'interfaçage avec d'autres projets : en effet, la réalisation du projet de BRT s'effectue dans un écosystème marqué par d'autres projets (PTUA, PABC) en cours de mise en œuvre avec lesquels un cadre de concertation adéquat n'a pas été instauré pour prendre en compte de façon optimale les interactions de ces projets avec le BRT ; 3. le fait que tous les schémas alternatifs envisagés en vue d'optimiser le fonctionnement du BRT se heurtent à la contrainte de recherche de ressources additionnelles par l'Etat pour financer des ouvrages additionnels et/ou des PAR complémentaires. <p>- Insuffisance de ressources pour le financement des aménagements complémentaires pour un BRT optimal</p> <p>La principale difficulté dans la conduite de ce projet se situe au niveau du financement, par l'Etat de Côte d'Ivoire, des ouvrages complémentaires nécessaires pour déniveler les intersections critiques de sorte éviter le passage du BRT au sol à des endroits qui font déjà l'objet de congestion, notamment au niveau du boulevard Mitterrand.</p> <p>En effet, les ajustements à apporter au Design du BRT pour le rendre plus optimal vont nécessiter d'importants coûts supplémentaires que la Banque Mondiale ne souhaite pas financer en totalité. Les modifications ayant fait l'objet d'accord avec la Banque Mondiale sous cette contrainte budgétaire ne garantissent pas une fonctionnalité optimale du BRT lorsqu'il sera mis en exploitation.</p>
Etat d'avancement	<p>- Aspects institutionnels et parties prenantes au projet</p> <p>Le projet est coordonné au niveau de la partie ivoirienne par le Ministère des Transports à travers le PMUA, avec l'appui technique de l'AMUGA et de l'AGEROUTE.</p>

	<p>Le Ministère de l'Economie et des Finances ainsi que le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat sont également impliqués dans le projet notamment pour les questions liées à la mobilisation des ressources financières.</p> <p>En ce qui concerne les aspects transactionnels, le CNP-PPP apporte un appui au PMUA en tant qu'agence d'exécution pour le volet PPP.</p> <p>Plusieurs autres acteurs sont également parties prenantes au projet compte tenu de ses implications multisectorielles (Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, District d'Abidjan, Communes de Bingerville, Cocody, Plateau, Adjamé, Attécoubé et Yopougon, BNETD, SOTRA, ANDE, etc.).</p> <p>- Aspects liés aux études</p> <p>L'étude APS a été finalisée en présentant deux (2) designs : le Design n°1 prisé par la Banque Mondiale avec un BRT majoritairement au sol dont le coût est estimé à 237 millions \$ et le Design n°2 préconisé par les structures de la partie ivoirienne impliquées dans le projet dont le coût est estimé à 428 millions \$, avec des ouvrages supplémentaires de dénivellation du BRT sur le Boulevard Mitterrand, en vue de le rendre plus fonctionnel en évitant les engorgements et désagréments qu'anticipe la partie ivoirienne si le Design 1 venait à être mis en œuvre.</p> <p>Dans le cadre des missions d'évaluation du PMUA en février 2021 et juillet 2021, les structures techniques de la partie ivoirienne (MT, PMUA, AMUGA, AGEROUTE) ont proposé à la Banque Mondiale des aménagements complémentaires sur le couloir du BRT pour lesquels des financements additionnels sont à rechercher par l'Etat de Côte d'Ivoire.</p> <p>L'étude APD qui est en cours de réalisation devrait tenir compte des aménagements définitifs validés par la partie ivoirienne.</p> <p>D'autres études importantes dont les résultats devraient impacter la structuration du projet BRT (étude de restructuration du réseau de transport à Abidjan, étude d'interopérabilité du système de transport à Abidjan, étude des voies de fluidification du corridor du BRT) sont seulement à leur phase de démarrage.</p> <p>- Aspects liés à la transaction</p> <p>Le GIF (Global Infrastructure Facility) a marqué son accord, le 15/08/2020, pour le financement des frais du conseil en transaction qui accompagnera l'État pour la sélection du partenaire privé du BRT, à hauteur de 2 Millions \$, suite à la requête du Ministère de l'Économie et des Finances du 15 juin 2020.</p> <p>Le processus de recrutement de ce conseil en transaction qui a débuté depuis avril 2021 a pris fin en novembre 2021.</p> <p>Le recrutement de l'opérateur privé qui sera chargé de l'exploitation de la ligne du BRT est prévu pour 2022.</p>
<p>Prochaines étapes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Finalisation des études APD (en cours) ○ Recrutement de l'opérateur privé devant exploiter le BRT (2022) ○ Signature du contrat PPP avec le partenaire privé recruté (2022)

PROJET N°36. PARKING CAMION AU PK26 DE L'AUTOROUTE DU NORD POUR DECONGESTIONNER LA ZONE PORTUAIRE D'ABIDJAN

Autorité contractante		MINISTÈRE DES TRANSPORTS	
Cellule Focale de l'Autorité contractante	<u>MINISTÈRE DES TRANSPORTS</u> M. Marius BESSY Conseiller Technique Tel : (225) 07 20 45 26 Email : marius.bessy@gmail.com	<u>PORT AUTONOME D'ABIDJAN</u> M. Hien SIE Directeur Général du PAA Tel : (225) 21 23 81 01 Email : hien.sie@paa.ci	
	CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<ul style="list-style-type: none"> • Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de décongestion de la place portuaire d'Abidjan. Le site prévu pour le projet est situé au PK26, sur l'Autoroute du Nord, à 10 km du corridor de Yopougon-Gesco et s'étend sur une superficie de 25 ha. • Le parking camion aura une capacité d'accueil d'environ 800 à 1 000 camions et disposera d'un lieu de vie pour les transporteurs (espace de repos, espace de restauration, espace de prière, espace de distraction). • Par ailleurs, les opérations d'empotage et de dépotage des camions de l'hinterland s'effectueront dans cette zone et l'accès à la zone portuaire des camions sera également organisé à partir de cette plateforme ; ce qui permettra de réduire significativement les stationnements anarchiques sur le domaine portuaire qui contribuent à engorger le port d'Abidjan. 		
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Abidjan 		
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Régulation du stationnement des poids lourds ; • Décongestion du port d'Abidjan ; • Consolidation de la place de leader du port d'Abidjan pour le trafic de l'hinterland ; • Réduction des coûts de passage portuaire. 		
Coût estimé	<ul style="list-style-type: none"> • 25 000 M FCFA / 38 M EUR / 50 M USD (1 USD = 500 FCFA) 		
Projet du PND 2021-2025	<ul style="list-style-type: none"> • NON 		
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP			
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé : <ul style="list-style-type: none"> • Financement, construction et exploitation 		Répartition envisagée des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : 100 % • Investissement public : Mise à disposition du domaine 	
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • Usagers / Clients privés 		Type de partenariat envisagé : <ul style="list-style-type: none"> • BOT / Concession 	
STATUT DU PROJET			
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'un nouveau site ; • Etudes APD finalisées 		
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Études disponibles 		
Prochaines étapes et calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la procédure de consultation 		

PROJET N°37. FINANCEMENT, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES DECHETS LIQUIDES DES NAVIRES ET DES EFFLUENTS DES INDUSTRIES DE LA ZONE PORTUAIRE D'ABIDJAN

Autorité Contractante	ETAT DE COTE D'IVOIRE REPRESENTE PAR LE MINISTERE DES TRANSPORTS, LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET LE MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT
Porteur du Projet	PAA
Cellule Focale de l'Autorité contractante	M. Abdoulaye ALLIAGUI Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre des Transports Tel : (225) 01 01 47 72 81 Email : a.alliagaui@gmail.com
Opérateur privé pressenti	Non sélectionné
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Contexte et Historique	<p>Les conventions internationales obligent les acteurs du secteur des activités maritimes et portuaires à la prévention de la pollution et à la protection de l'environnement marin.</p> <p>Le Port Autonome d'Abidjan avec son niveau d'activités, produit d'importantes quantités de déchets liquides (eaux de ballast et eaux usées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les eaux de ballast proviennent de la vidange des compartiments (ballasts) des navires qui contiennent de l'eau de mer introduite lors du ballastage pour diverses raisons dont la correction de la gîte ou de l'assiette, l'accroissement de l'enfoncement d'un navire vide afin de garantir sa stabilité ou pour harmoniser la répartition des masses sur toute sa Longueur. • Les déchets liquides (eaux usées) sont essentiellement constitués de boues d'hydrocarbures, d'eaux usées, d'huiles usées et d'eaux de lavage des citernes à cargaison. <p>Cependant, tandis que les eaux usées font l'objet de traitement, même si celui-ci présente quelques limites et nécessite donc d'être améliorée, les eaux de ballast, malgré la grande quantité produite ne font pas encore l'objet d'aucun traitement.</p> <p>Le projet consiste à confier à un opérateur privé dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé, la conception, le financement, le déploiement et l'exploitation d'un système de traitement des eaux de ballast et des eaux usées provenant des bateaux en rade au Port Autonome d'Abidjan.</p>
Périmètre d'activité	Conception, financement, déploiement et exploitation
Durée du contrat	A déterminer
Coût du projet	A déterminer
PROCEDURE	
Texte applicable	<ul style="list-style-type: none"> • Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de partenariats public-privé.
Procédure de passation	<ul style="list-style-type: none"> • A définir
STATUT DU PROJET	
État d'avancement	
Prochaines étapes	

PROJET N°38. EXPLOITATION DU RANHOTEL DE BOUAKE

Autorité Contractante	MINISTERE DES TRANSPORTS
Porteur du Projet	Société Ivoirienne de Gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF)
Cellule Focale de l'Autorité Contractante	<u>Mme KONE GBALOAN Mémé Toguéra</u> Directrice Technique Tel : (225) 07 47 15 43 23 Email : gbaloantoguera@yahoo.fr
Opérateur privé	Non identifié
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet	<p>Fleuron de l'hôtellerie à BOUAKE, le RANHOTEL a su faire face à plusieurs crises ces deux dernières décennies. Aujourd'hui, force est de constater que cet établissement présente des signes de vieillissement et répond moins aux normes modernes d'exploitation hôtelière.</p> <p>Au regard des ambitions de développement de la région du Gbêkè qui s'apprête entre autres à accueillir des matchs de la Coupe d'Afrique des Nations de Football en 2023, la SIPF sous la tutelle du Ministère des Transports a décidé d'œuvrer à la réhabilitation complète du RANHOTEL.</p> <p>Ce projet de réhabilitation consiste à réhabiliter totalement l'hôtel existant et à construire de nouveaux bâtiments ultra-modernes en vue d'accroître ses offres.</p> <p>Il s'agira notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) La réhabilitation du bâtiment central ; (ii) La réhabilitation des espaces verts et de la piscine (iii) La réhabilitation équipements des chambres et la mise à niveau des services (iv) La construction bâtiments modernes (v) La mise aux normes de l'établissement pour la CAN 2023
Intérêt du projet	Réhabiliter, moderniser et étendre l'hôtel et ses services
Périmètre d'activité	Financement, conception, exploitation et maintenance
Coût du projet	4 milliards FCFA
Durée du contrat	15 ans
Projet du PND 2021-2025	NON
PROCEDURE	
Texte applicable	<ul style="list-style-type: none"> • Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de partenariats public-privé
Procédure de passation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Non définie à ce stade, en attente de l'option de réalisation du projet choisie par l'AC
STATUT DU PROJET	
Liste des points de négociation principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Non connue à ce stade
État d'avancement/ Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration du projet en cours
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêter la procédure de passation pour la réalisation du projet • Établir la feuille de route pour la réalisation du projet selon la procédure retenue

PROJET N°39. TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME LOGISTIQUE D'ODIENNE

Autorité contractante	MINISTERE DES TRANSPORTS	
Cellule focale de l'autorité contractante	A définir	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Ce projet consiste à :</p> <p>Tableau n° 1 - Décrire les composantes du projet</p> <p>Tableau n° 2 - Activités/investissements à réaliser : mettre en place/développer</p> <p>Tableau n° 3 - Présenter les cibles et différentes parties prenantes du projet</p>	
Localisation :	Zone géographique du projet (ville, région)	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les impacts positifs attendus de la mise en œuvre du projet Préciser les bénéficiaires 	
Coût estimé du projet :		
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé <ul style="list-style-type: none"> Préciser les missions à confier à l'opérateur privé dans le cadre du partenariat (ex. Conception, financement, construction, exploitation, entretien, maintenance...) 	Répartition envisagée des investissements <ul style="list-style-type: none"> Investissement privé : pourcentage du coût d'investissement à prendre en charge par l'opérateur privé Investissement public : pourcentage du coût d'investissement à prendre en charge par la partie Etat 	
Modalités de rémunération du partenaire <ul style="list-style-type: none"> Indiquer les sources de revenu de l'opérateur privé dans le cadre de la mise en œuvre du projet (paiements perçus par l'état, paiements perçus par les usagers / clients privés, paiement mixte...) 	Type de partenariat envisagé <ul style="list-style-type: none"> Schéma de structuration du PPP envisagé (BOT, affermage, délégation de service public etc...) 	
STATUT DU PROJET		
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les étapes de la conduite du projet déjà réalisées 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer, les cas échéant la documentation disponible sur le projet (note, rapport d'étude, accords/contrats signés etc...) 	
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> Indiquer les étapes / échéances à venir dans la conduite du projet. 	

Autorité Contractante	MINISTERE DES TRANSPORT / PORT AUTONOME D'ABIDJAN
Cellule Focale de l'Autorité Contractante	<u>NDOLI KOUADIO ANDRE</u> Directeur de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrages Tél : (225) 05 05 100 134 / 27 21 23 84 03 E-mail : ndoli99@gmail.com
Opérateur privé	
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet	<p>Il existe deux (2) voies pour accéder ou sortir de la zone industrielle portuaire de vridi. Ce sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ - l'itinéraire allant du carrefour Solibra sur le boulevard Giscard D'Estaing, passant par le carrefour Akwaba (vers l'Aéroport d'Abidjan Port-Bouët) et passant devant la SIR, jusqu'au carrefour Tri postal; ➤ - l'itinéraire allant du Pont Houphouët passant devant le CHU, ensuite devant le siège de la Sotra (sur le boulevard de vridi), pour emprunter le Pont de vridi, jusqu'au carrefour Tri postal. <p>Le premier itinéraire étant désespérément long, la majeure partie des usagers préfèrent le pont et le boulevard de Vridi, la seule liaison fiable entre les quartiers (Plateau et Treichville) et la zone industrielle de Vridi. Pour cette raison ce boulevard est constamment congestionné, créant ainsi d'énormes désagréments aux opérateurs et aux usagers du port d'Abidjan.</p> <p>Face à ce problème, l'Autorité portuaire souhaite la création d'une deuxième liaison routière entre la zone industrielle de Vridi et les quartiers de Plateau et Treichville.</p> <p>Cette voie, traversant la lagune, reliera directement le carrefour Solibra (sur le boulevard Giscard D'Estaing) à la zone industrielle de Vridi.</p>
Intérêt du projet	Améliorer la desserte portuaire
Périmètre d'activité	(A) Réaliser les études techniques (B) Réaliser les endiguements pour réduire la portée de l'ouvrage (C) Réaliser les travaux du pont Vridi – Biétry (liaison routière)
Coût du projet	20 000 000 000 soit 31 000 000 d'euros
Durée du projet	36 mois (3 ans)
Localisation du projet	Baie lagunaire de Vridi (zone portuaire d'Abidjan)
Nombre d'emplois directs prévisionnels	100

PROJET N°41. FRANCHISSEMENT DU CANAL DE VRIDI (2X3 VOIES)

Autorité Contractante	MINISTERE DES TRANSPORT / PORT AUTONOME D'ABIDJAN
Cellule Focale de l'Autorité Contractante	<u>NDOLI KOUADIO ANDRE</u> Directeur de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrages Tél : (225) 05 05 100 134 / 27 21 23 84 03 E-mail : ndoli99@gmail.com
Opérateur privé	Non défini
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet	<p>Le Port d'Abidjan possède des sites de réserves foncières pour son extension future. Ce sont Locodjro, dans la commune de Yopougon, l'Île Boulay et le cordon littoral Ouest (à la traversée du canal de Vridi). A ce jour, les 450 hectares de Locodjro (Yopougon) ne sont plus disponibles car entièrement phagocytés par la ville. Le site d'Île Boulay n'est pas immédiatement accessible faute de Pont reliant l'Île au continent.</p> <p>Il ne reste plus que le site du Cordon littoral à l'Ouest du canal de Vridi qui présente l'avantage d'une disponibilité immédiate et pas encore perturbé par la présence humaine. Malheureusement, il est séparé de la zone industrielle portuaire par le canal de Vridi d'une largeur de 370 mètres.</p> <p>Face à ce problème, l'Autorité portuaire envisage le franchissement du Canal pour permettre un accès routier à cette réserve foncière.</p>
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des terrains industriels dans les environs immédiats du port - Créer une connexion routière directe entre le port et la zone industrielle du PK 24 via le pont de Jacquville - Décongestionner les voies de la zone portuaire et de la ville par la déviation de la quasi-totalité du trafic de camions poids lourds
Périmètre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Les études techniques (APS et APD) • Le franchissement du Canal de Vridi par un tunnel 2x3 voies • Réaliser la liaison routière reliant le canal de Vridi au pont de Jacquville
Coût du projet	210 000 000 000 Soit 320 000 000 d'euros
Durée du projet	Etudes techniques : 6 mois Travaux : 36 mois
Localisation du projet	Au canal de Vridi (zone portuaire)
Nombre d'emplois directs prévisionnels	300

PROJET N°42. ROCADE ZONE PORTUAIRE – PONT DE JACQUEVILLE

Autorité Contractante	MINISTERE DES TRANSPORT / PORT AUTONOME D'ABIDJAN
Cellule Focale de l'Autorité Contractante	<u>NDOLI KOUADIO ANDRE</u> Directeur de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrages Tél : (225) 05 05 100 134 / 27 21 23 84 03 E-mail : ndoli99@gmail.com
Opérateur privé	Non défini
CARACTERISTIQUES GENERALES	
Description sommaire du projet	<p>La zone portuaire d'Abidjan reste un véritable pôle d'attraction à la fois pour les industriels, les transporteurs routiers, les opérateurs portuaires, ainsi que les professionnels de divers secteurs d'activités.</p> <p>Pour ce faire 60 à 70% des unités industrielles du pays sont localisées dans la zone industrielle portuaire de Vridi.</p> <p>Malheureusement, les infrastructures routières n'ont pas suivi la croissance continue des trafics marchandises dans le port d'Abidjan. Aujourd'hui, les voies de desserte ne suffisent plus à absorber le trafic camions induit par l'accroissement du trafic marchandises. D'où l'impossibilité de faire de nouvelles voiries viables, de faire des parkings pour le stationnement des camions de transports de marchandises sur le site actuel, sans aggraver les problèmes de congestion évoqués plus haut.</p> <p>Ce qui contraint les camions et leurs équipages à occuper les voies de dessertes (trottoirs et terre-pleins centraux de la zone portuaire).</p> <p>Pour faire face à cette situation l'autorité portuaire envisage de créer une voie alternative de sortie du Port sans emprunter les voies de la ville. Il s'agit de la Rocade (voie routière) reliant le canal de Vridi au pont de Jacquerville.</p>
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Décongestionner les voies de la zone portuaire et de la ville par la déviation de la quasi-totalité du trafic de camions poids lourds • Améliorer les performances des opérations logistiques et portuaires
Périmètre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Les études techniques (APS et APD) • Réaliser la liaison routière reliant le canal de Vridi au pont de Jacquerville
Coût du projet	90 000 000 000 Soit 137 000 000 d'euros
Durée du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Études techniques : 4 mois - Travaux : 24 mois
Localisation du projet	Pont de Jacquerville et cordon littoral (zone portuaire)
Nombre d'emplois directs prévisionnels	150

PROJET N°43. EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE BOUAKE

Autorité contractante	MINISTERE DES TRANSPORTS	
Cellule focale de l'autorité contractante	<p align="center">Jean-Louis MOULOT Directeur Général de la SODEXAM Tél : (225) 27 21 58 20 01 / 27 21 27 87 36 / 07 08 08 87 29 E-mail : jean-louis.moulot@sodexam.ci</p>	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Le Ministère des Transports envisage la réhabilitation de l'aéroport de Bouaké ainsi que sa mise aux normes nécessaires à l'obtention de sa certification OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) en vue de favoriser l'accueil des vols internationaux dans le cadre de la CAN 2023.</p> <p>Ainsi, l'aéroport de Bouaké sera le deuxième aéroport international de la Côte d'Ivoire et l'aéroport de dégagement par rapport à celui d'Abidjan.</p> <p>Une fois réhabilité, le Ministère des Transports envisage confier la gestion de l'Aéroport de Bouaké à un opérateur privé à travers un partenariat Public-Privé.</p>	
Localisation :	Ville Bouaké, Région du Gbèkè	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Les impacts positifs attendus de la mise en œuvre du projet sont : <ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre et conditions de travail : A la phase des travaux, le Projet favorisera la création directe en mains d'œuvre sur le chantier, et l'augmentation des revenus des petits commerçants locaux. A la phase d'exploitation, avec le développement du trafic, on assistera à la création d'emplois avec la desserte de la localité par de nouvelles compagnies aériennes, ainsi qu'au développement d'opportunités d'affaires et à l'augmentation de revenus pour les opérateurs économiques. - Santé, sécurité et sûreté des communautés : ce projet contribuera à l'amélioration des mesures de santé, de sûreté et de sécurité des personnes et des biens qui transitent par cet aéroport. • Les bénéficiaires sont : <ul style="list-style-type: none"> - Etat de Côte d'Ivoire ; - Les populations de la région ; - Les compagnies aériennes ; - Les passagers ; 	
Coût estimé du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé <ul style="list-style-type: none"> • L'exploitation et la gestion de l'aéroport 	Répartition envisagée des investissements <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : A définir • Investissement public : A définir 	
Modalités de rémunération du partenaire : <ul style="list-style-type: none"> • A définir 	Type de partenariat envisagé <ul style="list-style-type: none"> • A définir 	
STATUT DU PROJET		
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • TDRs des études réalisés ; • APS des études réalisé ; • Contractualisation en cours avec un premier opérateur privé (PFO AFRICA) qui apporte un financement de 59,9 milliards sur les 108,2 milliards attendus pour les travaux. 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation financière du projet disponible ; • TDRs disponibles 	
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des études APD ; • Identification et recrutement des partenaires privés ; • Signature du contrat PPP avec les partenaires privés recrutés. 	

PROJET N°44. EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE YAMOISSOUKRO

Autorité contractante	MINISTERE DES TRANSPORTS	
Cellule focale de l'autorité contractante	<p align="center">Jean-Louis MOULOT Directeur Général de la SODEXAM Tél : (225) 27 21 58 20 01 / 27 21 27 87 36 / 07 08 08 87 29 E-mail : jean-louis.moulot@sodexam.ci</p>	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Le Ministère des Transports envisage la réhabilitation de l'aéroport de Yamoussoukro ainsi que sa mise aux normes nécessaires à son homologation en vue de favoriser l'accueil des vols dans le cadre de la CAN 2023.</p> <p>Une fois réhabilité, le Ministère des Transports envisage confier la gestion de l'Aéroport de Yamoussoukro à un opérateur privé à travers un partenariat Public-Privé.</p>	
Localisation :	Ville de Yamoussoukro, Region des Lacs	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Les impacts positifs attendus de la mise en œuvre du projet sont : <ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre et conditions de travail : A la phase des travaux, le Projet favorisera la création directe en mains d'œuvre sur le chantier, et l'augmentation des revenus des petits commerçants locaux. A la phase d'exploitation, avec le développement du trafic, on assistera à la création d'emplois avec la desserte de la localité par de nouvelles compagnies aériennes, ainsi qu'au développement d'opportunités d'affaires et à l'augmentation de revenus pour les opérateurs économiques. - Santé, sécurité et sûreté des communautés : ce projet contribuera à l'amélioration des mesures de santé, de sureté et de sécurité des personnes et des biens qui transitent par cet aéroport. • Les bénéficiaires sont : <ul style="list-style-type: none"> - Etat de Côte d'Ivoire ; - Les populations de la région ; - Les compagnies aériennes ; - Les passagers ; 	
Coût estimé du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé <ul style="list-style-type: none"> • L'exploitation et la gestion de l'aéroport 	Répartition envisagée des investissements <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : A définir • Investissement public : A définir 	
Modalités de rémunération du partenaire <ul style="list-style-type: none"> • A définir 	Type de partenariat envisagé <ul style="list-style-type: none"> • A définir 	
STATUT DU PROJET		
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • TDRs des études réalisés ; • APS des études réalisé ; 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation financière du projet disponible ; • TDRs disponibles 	
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des études APD ; • Identification et recrutement des partenaires privés ; • Signature du contrat PPP avec les partenaires privés recrutés. 	

PROJET N°45. EXPLOITATION DE L'AEROPORT DE MAN

Autorité contractante	MINISTERE DES TRANSPORTS	
Cellule focale de l'autorité contractante	<p align="center">Jean-Louis MOULOT Directeur Général de la SODEXAM Tél : (225) 27 21 58 20 01 / 27 21 27 87 36 / 07 08 08 87 29 E-mail : jean-louis.moulot@sodexam.ci</p>	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Le Ministère des Transports envisage la réhabilitation de l'aéroport de Man ainsi que sa mise aux normes nécessaires à son homologation en vue de favoriser l'accueil des vols dans le cadre de la CAN 2023.</p> <p>Une fois réhabilité, le Ministère des Transports envisage confier la gestion de l'Aéroport de Man à un opérateur privé à travers un partenariat Public-Privé.</p>	
Localisation	Ville de Man, Region du Tonpki	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Les impacts positifs attendus de la mise en œuvre du projet sont : <ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre et conditions de travail : A la phase des travaux, le Projet favorisera la création directe en mains d'œuvre sur le chantier, et l'augmentation des revenus des petits commerçants locaux. A la phase d'exploitation, avec le développement du trafic, on assistera à la création d'emplois avec la desserte de la localité par de nouvelles compagnies aériennes, ainsi qu'au développement d'opportunités d'affaires et à l'augmentation de revenus pour les opérateurs économiques. - Santé, sécurité et sûreté des communautés : ce projet contribuera à l'amélioration des mesures de santé, de sureté et de sécurité des personnes et des biens qui transitent par cet aéroport. • Les bénéficiaires sont : <ul style="list-style-type: none"> - Etat de Côte d'Ivoire ; - Les populations de la région ; - Les compagnies aériennes ; - Les passagers ; 	
Coût estimé du projet	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'évaluation 	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé <ul style="list-style-type: none"> • L'exploitation et la gestion de l'aéroport 	Répartition envisagée des investissements <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : A définir • Investissement public : A définir 	
Modalités de rémunération du partenaire <ul style="list-style-type: none"> • A définir 	Type de partenariat envisagé <ul style="list-style-type: none"> • A définir 	
STATUT DU PROJET		
État d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • TDRs des études réalisés ; • Un opérateur identifié pour la réalisation des travaux : TRANSCON ; 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • TDRs disponibles 	
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de l'aéroport de Man avec l'opérateur TRANSCON ; • Réalisation des études ; • Transmission des offres technique et financière ; • Signature du marché et réalisation des travaux ; • Recherche de partenaire pour l'exploitation de l'aéroport 	

PROJET N°46. EXPLOITATION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL LAMINE DIABATE D'ODIENNE

Autorité contractante	MINISTERE DES TRANSPORTS	
Cellule focale de l'autorité contractante	<p align="center">Jean-Louis MOULOT Directeur Général de la SODEXAM Tél : (225) 27 21 58 20 01 / 27 21 27 87 36 / 07 08 08 87 29 E-mail : jean-louis.moulot@sodexam.ci</p>	
CARACTERISTIQUES GENERALES		
Description sommaire	<p>Le Ministère des Transports envisage la réhabilitation de l'aéroport International Lamine DIABATE d'Odienné ainsi que sa mise aux normes nécessaires à son homologation en vue d'en faire un véritable aéroport international conforme aux normes nationales et internationales.</p> <p>Une fois réhabilité, le Ministère des Transports envisage confier la gestion de cet aéroport à un opérateur privé à travers un partenariat Public-Privé.</p>	
Localisation :	Ville de Odienné, Region du Kabadougou	
Intérêt du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Les impacts positifs attendus de la mise en œuvre du projet sont : <ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre et conditions de travail : A la phase des travaux, le Projet favorisera la création directe en mains d'œuvre sur le chantier, et l'augmentation des revenus des petits commerçants locaux. A la phase d'exploitation, avec le développement du trafic, on assistera à la création d'emplois avec la desserte de la localité par de nouvelles compagnies aériennes, ainsi qu'au développement d'opportunités d'affaires et à l'augmentation de revenus pour les opérateurs économiques. - Santé, sécurité et sûreté des communautés : ce projet contribuera à l'amélioration des mesures de santé, de sureté et de sécurité des personnes et des biens qui transitent par cet aéroport. • Les bénéficiaires sont : <ul style="list-style-type: none"> - Etat de Côte d'Ivoire ; - Les populations de la région ; - Les compagnies aériennes ; - Les passagers 	
Coût estimé du projet :	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'évaluation 	
INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA STRUCTURATION EN PPP		
Périmètre d'activités à confier au partenaire privé <ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires privés, spécialisés dans les travaux aéroportuaires, se verront attribués une mission globale de financement, etude et réalisation des travaux de construction, et de mise aux normes de l'aéroport international Lamine DIABATE d'Odienné ; • L'exploitation et la gestion de l'aéroport sera du ressort de la SODEXAM. 	Répartition envisagée des investissements <ul style="list-style-type: none"> • Investissement privé : 100% du montant d'investissement ; • Investissement public : 00% 	
Modalités de rémunération du partenaire <ul style="list-style-type: none"> • Paiement perçus par l'Etat 	Type de partenariat envisagé <ul style="list-style-type: none"> • PPP à paiement public 	
STATUT DU PROJET		
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> • TDRs des études réalisés ; • Un opérateur identifié : TRANSCON ; • Visite de l'aéroport international Lamine DIABATE d'Odienné effectué avec TRANSCON ; • Etudes en cours. • 	
Informations disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • TDRs disponibles 	
Prochaines étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des études ; • Transmission des offres technique et financière ; • Signature du contrat PPP. 	

